

TAJAN

COMMISSAIRES - PRISEURS

UN IMPORTANT ET PRÉCIEUX TÉMOIGNAGE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE



**HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
ET CORRESPONDANCE À MADAME DELESSERT**

PARIS - MARDI 16 OCTOBRE 2001 - ESPACE TAJAN

UN IMPORTANT ET PRÉCIEUX TÉMOIGNAGE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

**HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
ET CORRESPONDANCE À MADAME DELESSERT**

**MARDI 16 OCTOBRE 2001 À 15 HEURES
ESPACE TAJAN**

**EXPOSITION PUBLIQUE
ESPACE TAJAN**

À partir du 1^{er} octobre de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 heures, les samedis de 11 h à 18 heures

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONTACTER
ERIC MASQUELIER +33 1 53 30 30 79**

EXPERT

ALAIN NICOLAS

expert près la cour d'appel de Paris
librairie Les Neufs Muses

41, quai des grands Augustins 75006 Paris
tél +33 1 43 26 38 71 fax +33 1 43 26 06 11

Un important et précieux témoignage de la littérature française

Herbier de Jean-Jacques Rousseau & correspondance à Madame Delessert

Cette admirable correspondance comprend cinquante-cinq lettres dont certaines comptent parmi les plus belles jamais écrites par Rousseau. Datées de 1766 à 1775, elles forment le lien naturel entre *Les Confessions*, autobiographie interrompue à l'année 1765 et qu'il était alors en train de rédiger, et *Les Rêveries du promeneur solitaire* qu'il composa entre 1776 et 1778. Ces lettres concernent la botanique, l'éducation, la philosophie, l'amour et le sentiment de persécution dont souffrait Jean-Jacques.

Huit lettres faisant partie de cet ensemble exceptionnel revêtent un caractère singulier. Rousseau lui-même considérait que, réunies, elles formaient une introduction pédagogique à la botanique. Elles furent publiées dès 1781 sous le titre de *Lettres sur la botanique*.

L'herbier, d'une insigne rareté et remarquable par sa fraîcheur, fut composé par Rousseau pour Madeleine, la fille de Madame Delessert.

Le naturaliste Alphonse de Candolle rapporte d'intéressants témoignages sur cet ensemble exceptionnel qui est demeuré jusqu'à aujourd'hui entre les mains des grandes familles d'origine protestante Delessert puis Hottinger : "Mr Benjamin Delessert, [dit Mr Lasègue], avait puisé le goût qui le portait vers l'étude des plantes dans ces lettres de Jean-Jacques Rousseau sur la botanique, dans ces lettres charmantes où l'aridité de la science disparaît sous les agréments du style, et qu'on croirait, tant l'auteur a su se renfermer dans les choses les plus fondamentales, écrites d'hier [...]. Un motif touchant ramenait sans cesse Mr Delessert vers leur lecture. C'est à sa mère qu'étaient adressées ces lettres, à Madame Delessert que Rousseau se plaisait à nommer par amitié *sa cousine*... La famille de Mr Delessert conserve précieusement un herbier que J.-J. Rousseau avait fait pour madame Gautier [née Madeleine Delessert, soeur de Benjamin]. Cet herbier est préparé avec un soin tout particulier. Chaque échantillon, parfaitement desséché, se trouve fixé, au moyen de petites bandelettes dorées, sur des feuilles de papier bordées d'un cadre rouge, et les noms des plantes, écrits en français et en latin, y sont tracés de la main même de Rousseau [...]."

Amateur passionné de l'étude de la nature, écrivait le docteur J.-E. Smith en 1786, et de Linné, qu'il regardait comme le meilleur interprète de ses ouvrages, Rousseau fut toujours vivement attaché aux personnes qu'il savait partager son goût. La dame aimable et remplie d'excellentes qualités à qui ses lettres sur la botanique ont été adressées (madame Delessert) est d'accord avec moi sur ce point, et a gardé la plus haute vénération pour sa mémoire [...]."

Cette mémoire est ici grandement honorée par le témoignage exceptionnel que nous offrent cet herbier et cette correspondance dans laquelle la diversité des sujets abordés ne cesse d'étonner. On se demandera si, par delà le génie propre de Rousseau, ce n'est pas un trait fondamental de cette époque (et que l'on retrouve en des termes différents chez Voltaire et chez Diderot) que cette variété des registres, forme de l'universalité des Lumières.

Alain NICOLAS



Note liminaire

La correspondance comprend 55 lettres dont l'orthographe a été scrupuleusement respectée dans le catalogue : soit 51 lettres à Madeleine-Catherine Delessert (1768-1775, n° 2, 3, 5 à 17, 19, 20, 22 à 42 et 44 à 49), 3 lettres à Julie-Anne Marie Boy de La Tour (1766 et 1770, n° 1, 18 et 21) et une lettre à Thérèse Levasseur (1768, n° 4). L'herbier est présenté sous le n° 43, les huit *Lettres sur la botanique* sous le n° 49, et un exemplaire imprimé de ces *Lettres* sous le n° 50.

Rousseau était lié avec les familles Boy de La Tour et Delessert par une amitié solide que rien ne vint démentir : après la condamnation de l'*Émile*, en 1762, le philosophe obtint assistance auprès de la nièce de son ami Daniel Roguin, Julie-Anne-Marie Boy de La Tour, laquelle mit à sa disposition une petite maison dans le village de Môtiers (au val de Travers dans la principauté de Neuchâtel). Il y résida trois ans et noua dès lors des relations chaleureuses avec Mme Boy de La Tour, avec qui il resta en contact même après son départ pour l'Angleterre. Elle dirigeait la maison de commerce de son mari défunt à Lyon, et accepta de gérer les modestes économies dont Rousseau l'avait faite dépositaire. Jean-Jacques se prit également d'amitié pour les autres membres de la famille Boy de La Tour, notamment pour les filles, Madeleine-Catherine, Émilie-Julie et Élisabeth-Émilie, à qui il avait attribué les surnoms affectueux de "cousine", "tante Julie" et "grand'-maman". Il entama également une correspondance suivie avec Madeleine-Catherine, devenue en 1766 la femme du banquier Etienne Delessert, et bientôt mère de plusieurs enfants dont le futur industriel Benjamin Delessert.

Quant à Thérèse Levasseur, elle fut longtemps la compagne de Rousseau et ne devint sa femme que le 29 août 1768.

1. Lettre autographe signée "JJRousseau" à Julie-Anne-Marie Boy de La Tour. Wootton (Derbyshire), 9 avril 1766. 2 pp. 1/2 in-4, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, un demi-feuillet découpé avec manque de papier et atteinte au texte de l'adresse.

Poignante lettre sur la trahison des prétendus amis.

mes ennemis les plus acharnés

"Je soupirais, chère amie, après un repos dont j'avois grand besoin, et mon premier soin en arrivant dans cet azyle est d'y donner de mes nouvelles à mes amis, parmi lesquels vous aurez toujours, ainsi que l'aimable Madelon [Marguerite-Madeleine, petite-fille de Mme Boy de La Tour], la place que vous avez si bien méritée et que mon coeur vous donne si volontiers.

LE LIEU QUE J'HABITE EST AGREABLE ET SOLITAIRE, j'espère y pouvoir couler paisiblement le reste de mes malheureux jours... De toutes mes infortunes celles que je sens le plus cruellement est d'être privé des consolations de l'amitié au moment qu'elles me sont le plus nécessaires.

J'en puis ajouter une autre encore plus funeste par les conséquences, c'est d'AVOIR TROUVE DANS DE PRETENDUS NOUVEAUX AMIS EMPRESSES A ME SERVIR, DES TRAITRES LIES EN SECRET AVEC MES ENNEMIS LES PLUS ACHARNES, et qui sous le masque d'une amitié perfide travaillent sans relâche à me perdre et me déshonorer. Grâce au ciel ils sont découverts ; ils me nuisent sans me tromper, et j'espère que les vapeurs noires qu'ils tâchent d'élever dans les villes ne troubleront point la sérénité de l'air que je respire ici...

Mlle Le Vasseur [Thérèse Levasseur, compagne de Rousseau] prie la bonne mère et les charmantes filles d'agréer ses salutations et respects..."

Belle signature.

📖 Correspondance générale, n° 2991.

2. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. Grenoble, 22 juillet 1768. 2 pp. in-4, adresse et cachet de cire rouge au dos, légère déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.

"MA TETE ET MON COEUR AFFECTES ET MALADES depuis notre dernière séparation m'ont bien fait sentir, chère amie, le besoin de vivre auprès de vous... Depuis mon départ, j'ai fait et dit en route beaucoup de sottises ; ma tête va toujours mal quand mon coeur ne s'épanche plus, et je ne suis sage que sous vos yeux ; si j'ajoutois qu'il est heureux de recouvrer la raison où l'on risquerait de la perdre, cela seroit d'un vieux fou ou d'un jeune galantin, et ma belle cousine n'aime pas mieux les uns que les autres..."

Depuis mon arrivée ici, j'ai vu quelques habitations près de cette ville : une entre autres qui me paroît rassembler toutes les convenances hors une... je dépends d'un consentement que j'ai demandé : si je l'obtiens, j'irai couler sur les bords du Rhône des jours que l'amitié me rendra bien doux. En attendant, je serai charmé que vous appreniez le chemin de cet azile...

J'ai écrit à Mlle Renou [pseudonyme que Rousseau avait attribué à sa compagne Thérèse Levasseur]. Cette pauvre fille mérite d'avoir sa part des consolations dont j'ai joui ; elle les sentira comme moi, c'est tout dire...

JE COMPTE ALLER DANS DEUX JOURS A CHAMBERI REMPLIR UN TRISTE DEVOIR SUR LA TOMBE D'UNE AMIE qui me fut bien chère [Mme de Warens, morte à Chambéry le 29 juillet 1762]... Je dois espérer que ce voyage se fera sans accident. S'il en est autrement, souvenez-vous quelquefois de votre ami."

📖 Correspondance générale, n° 3682.

5. **Lettre autographe** à Madeleine-Catherine Delessert. Bourgoin, 24 [août] 1768. 1 p. in-4, adresse et cachet de cire rouge au dos, encre pâlie par endroits, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier et petite atteinte au texte de la date.

"J'AI PRESQUE PRIS ABSOLUMENT LA RESOLUTION DE SORTIR DE FRANCE... sur le changement que je remarque ici depuis mon arrivée, ayant été d'abord reçu avec accueil, avec amitié, et voyant journellement un changement frappant sur les visages et dans les yeux, qui m'annonce celui des coeurs. L'aliénation qui ne sauroit être plus prompte ni plus marquée, m'apprend que je suis suivi et que je le serai partout ; mais qu'on me maltraite en Piémont, j'y serai moins sensible, au lieu que LES OUTRAGES DES FRANÇOIS ME DECHIRENT LE COEUR..."

Je serais d'avis que Mlle Renou [pseudonyme de la compagne de Rousseau, Thérèse Levasseur] prit à Lyon une chaise pour Chambéri dans laquelle elle viendrait coucher ici, et nous partirions ensemble le lendemain. Cela suppose qu'elle veut me suivre, comme elle y a paru résolue ; car vous pouvez comprendre que le parti qu'elle prendrait de rester serait non seulement le plus sage pour elle, mais de beaucoup le moins embarrassant pour moi... Toutefois je la laisse libre. Je ne m'opposerais jamais, si elle le veut, et à tout risque, à ce que nous finissions nos malheureux jours ensemble..."

📧 Correspondance générale, n° 3696.

6. **Lettre autographe** à Madeleine-Catherine Delessert. Bourgoin, [29, 30 ou 31] août 1768. 3 pp. in-4, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, encre légèrement pâlie par endroits, infimes rousseurs, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.

ROUSSEAU RELATE SON MARIAGE AVEC THERESE LEVASSEUR.

"Je me hâte, chère cousine, de vous apprendre que ma soeur par la grâce du Prince est devenue ma femme par la grâce de Dieu.

Je ne remplis jamais aucun devoir de meilleur coeur ni plus librement, puisque je ne lui en avois jamais donné la moindre espérance, et que deux minutes auparavant elle n'avoit aucun soupçon de ce que je voulois faire. Nous avons eu l'un et l'autre la douceur de voir les deux hommes de mérite que j'avois choisis pour témoins de l'engagement [M. de Champagneux et un de ses cousins, officier d'artillerie] fondre en larmes au moment qu'il a été contracté.

Je ne devois pas moins à celle pour qui un attachement de vingt-cinq ans n'a fait qu'augmenter continuellement mon estime, et qui s'est déterminée à partager tous les malheurs qu'on m'appréte pour ne se pas séparer de moi.

PUISQU'ELLE NE VEUT PAS ME QUITTER JE VEUX DU MOINS QU'ELLE ME SUIVE AVEC HONNEUR...

Vos conseils, chère amie, sont pleins de raison, de justesse, et d'amitié ; je les suivrais si j'en étois le maître ; mais ceux qui disposent de moi ne m'en laissent pas le moyen, et à force de vouloir me contraindre à rester en France ils me mettent dans l'absolue nécessité d'en sortir... L'habitation des villes m'est interdite, le travail m'est interdit, mes finances ne sont pas inépuisables, c'est l'affaire de deux ou trois ans au plus pour manger le tout sans avoir un liard à laisser à ma femme.

C'EST LA QU'ILS M'ATTENDENT, POUR ME FORCER A MENDIER et à recevoir d'eux mon pain pour le prix de mon déshonneur. Je n'ai d'autre moyen d'éviter cette extrémité que de sortir du royaume où : libre au moins de tout engagement de ma part, je ne porterai que les chaînes de la nécessité sans être encore lié par mon consentement, et je serai pleinement maître de choisir pour subsister les moyens qui me paraîtront les meilleurs et les plus honnêtes.

Voilà les principaux motifs de ma résolution : je ne puis pas d'ici vous tout dire ; mais quoique je sois sûr de n'être exempt d'embûches nulle part, je ne suis pas moins sûr de ne pouvoir plus vivre avec honneur au milieu des fourbes qui m'ont circonvenu dans cette province, et m'étant engagé à ne pas m'établir dans la vôtre, je ne puis manquer à cette promesse sans manquer à mon devoir. Je ne puis, chère amie, vous en dire aujourd'hui davantage...

Recevez, chère cousine, pour vous tout entière, tous les sentiments de deux coeurs qui n'en font qu'un, surtout pour vous aimer... Je voudrais bien donner une robe simple et honnête à ma femme. Voudriez-vous bien la choisir pour moi ? Couleur modeste, cela s'entend."

📧 Correspondance générale, n° 3702.

7. **Lettre autographe** [à Madeleine-Catherine Delessert]. [Bourgoin], 3 septembre [1768]. 5 pp. in-4, encre pâlie, bords effrangés.

Superbe et très longue lettre intime comprenant un spirituel manuscrit autographe intitulé : **"SENTIMENS DU PUBLIC SUR MON COMPTE DANS LES DIVERS ETATS QUI LE COMPOSENT"**.

Voltaire, que j'ai vu à la tête de Dormir, parodié les lignes. Ses grossières injures sont un hommage à son titre de son... malgre lui"

"Voyant la saison fort avancée, n'ayant point de passeport pour ma femme et ne sachant où aller passer l'hiver, vu que le voyage de Turin m'a paru trop long et trop dépensier, j'ai pris le parti de rester ici et j'y ai loué pour un an un appartement fort cher mais où j'aurai le tems de délibérer à mon aise sur le parti qu'il me convient de prendre définitivement..."

ILS SONT PARVENUS A M'OTER DU PEYROU EN QUI J'AVOIS MIS TOUTE MON ESPERANCE [Du Peyrou, ami de Rousseau, était éditeur], à qui j'avois confié tous mes papiers, tous mes projets, tous mes secrets, de qui seul j'attendois ma délivrance, pour qui j'étois sorti d'Angleterre, auprès duquel mon dernier, mon plus doux espoir étoit de vivre et mourir... Ce que j'ai fait pour lui et pour le ramer est inouï ; tout a été inutile. J'ai souffert de lui les angoisses des plus terribles agonies ; enfin renonçant à percer l'affreux mystère dont il s'enveloppe, je me suis détaché de lui, persuadé que je m'étois trompé dans mon choix, qu'il n'étoit pas l'homme que j'avois cru, et que la liaison de deux coeurs, l'un le plus ouvert l'autre le plus caché qui existent ne pouvoit jamais être durable et forte... **IL FAUT ASSUREMENT QUE L'ORGANISATION DE MON CERVEAU NE SOIT PAS NATURELLEMENT SI MAUVAISE PUISQUE CETTE SEULE AVENTURE NE M'A PAS COMPLETTEMENT RENDU FOU...**

J'apprens qu'au lieu du passeport que j'avois chargé Mlle Renou [pseudonyme de la femme de Rousseau, Thérèse Levasseur] de demander pour elle en passant à Lyon, Monsieur votre frère en a demandé un pour moi, qui comme de raison lui a été refusé. Ce qui prouve, aussi cruel pour moi que bizarre en lui-même, me fait d'autant plus de peine que j'en pressens toutes les conséquences, dont la moindre sera de passer pour tout à fait fou ; car quelle plus grande folie, vivant dans une province dont le commandant [le comte de Tonnerre] m'honore de ses bontés, que de quêter un passeport dans une autre province où je ne suis point et près d'un commandant qui ne me connoit point...

Que dira M. le PRINCE DE CONTI ? Que dira M. le DUC DE CHOISEUL ? Que dira surtout M. le COMTE DE TONNERRE ? Le mal est fait ; il est irréparable ; n'en parlons plus...

VOUS TROUVEREZ-CI JOINT UN PAPIER dont voici l'occasion. Ayant été malade ici et détenu dans ma chambre quelques jours, dans le fort de mes chagrins, je m'amusai à tracer derrière ma porte quelques lignes au rapide trait du crayon qu'ensuite j'oubliai d'effacer... Des passans mal intentionnés, à ce qu'il m'a paru, ont trouvé ce barbouillage dans la chambre que j'avois quittée, y ont effacé des mots, en ont ajouté d'autres et l'ont transcrit pour en faire je ne sais quel usage...

[Texte du manuscrit joint par Rousseau :]

Les rois et les Grands ne disent pas ce qu'ils pensent, mais ils me traiteront toujours généreusement. La vraie noblesse, qui aime la gloire et qui sait que je m'y connois, m'honore et se tait.

Les magistrats me haïssent, à cause du tort qu'ils m'ont fait.

Les philosophes, que j'ai démasqués, veulent à tout prix me perdrent, et réussiront.

Les évêques, fiers de leur naissance et de leur état, m'estiment sans me craindre, et s'honorent en me marquant des égards.

Les prêtres, vendus aux philosophes, aboyent après moi pour faire leur cour.

Les beaux esprits se vengent en m'insultant de ma supériorité qu'ils sentent.

LE PEUPLE, QUI FUT MON IDOLE, NE VOIT EN MOI QU'UNE PERRUQUE MAL PEIGNEE, et un homme décrépit.

Les femmes, dupes de deux pisse-froid [mots biffés] qui les méprisent, trahissent l'homme qui méritait le mieux d'elles.

LES SUISSES NE ME PARDONNERONT JAMAIS LE MAL QU'ILS M'ONT FAIT.

Le magistrat de Genève sent ses torts, sait que je les lui pardonne, et les réparerait s'il l'osoit.

Les chefs du peuple élevés sur mes épaules, voudroient me cacher si bien que l'on ne vit qu'eux.

LES AUTEURS ME PILLENT ET ME BLAMENT, LES FRIPONS ME MAUDISSENT, la canaille me hue.

Les gens de bien, s'il en existe encore, gémissent tout bas de mon sort ; et moi je le bénis, s'il peut instruire les mortels.

VOLTAIRE, QUE J'EMPECHE DE DORMIR, PARODIERA CES LIGNES. SES GROSSIERES INJURES SONT UN HOMMAGE, QU'IL EST FORCE DE ME RENDRE MALGRE LUI".

📧 Correspondance générale, n° 3708.

8. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. Bourgoin, 7 octobre 1768. 2 pp. 1/2 in-4, adresse et cachet de cire rouge au dos, rousseurs, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.

"Je ne sais, chère cousine, comment vous écrire encore, après vous avoir donné tant de peines inutiles et renvoyé toutes les emplettes que vous aviez bien voulu faire pour moi ; quoique la robe ne fût point à l'usage de ma femme et que la bague fût trop petite, j'aurais gardé toutes les deux, si Monsieur votre frère ne m'eût assuré de l'une comme vous de l'autre qu'il n'y avait nul inconvénient à les rendre, ce que j'ai supposé pouvoir se faire comme il est juste, en perdant quelque chose sur l'une et l'autre. Au reste je ne peux pas mieux vous prouver que je ne vous avais pas rebutée de mes importunités qu'en vous en donnant encore d'autres..."

☞ Correspondance générale, n° 3730.

9. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. Bourgoin, 28 octobre 1768. 3/4 p. in-4, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, rousseurs, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.

"J'attendois aujourd'hui, cher cousine, des nouvelles de Madame votre mère [Julie-Anne-Marie Boy de La Tour] et des vôtres, je lui en demandai mercredi. Je ne voulais qu'un mot, nous sommes arrivés heureusement ; je ne l'ai pas reçu ; ce silence me donne une inquiétude que je vous prie de dissiper... J'attends votre réponse dimanche ; si je ne la reçois pas, cela serait cruel..."

☞ Correspondance générale, n° 3742.

10. Lettre autographe signée "Renou" [pseudonyme alors utilisé par Rousseau] à Madeleine-Catherine Delessert. Bourgoin, 2 novembre 1768. 2 pp. in-8, adresse et cachet de cire rouge à la lyre (un peu effacé) au dos, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.



"Votre petite lettre, ma belle cousine, m'a tiré d'une cruelle inquiétude, vous avez maintenant à me tirer d'une autre qui n'est qu'embarrassante. C'est au sujet de la robe qu'attend Mad[am]e Renou [pseudonyme de la femme de Rousseau, Thérèse Levasseur]. Elle n'en a point du tout pour l'hiver ; il lui en faut absolument une, et je n'ose l'en pourvoir dans l'attente de celle que Monsieur votre frère nous fait espérer, de peur de faire la même emplette à double. Il s'agiroit donc de savoir avec certitude si cette robe doit venir en effet oui ou non, et si c'est oui, de savoir quand, de façon qu'on y puisse compter : car j'ai peur que ma pauvre femme ne croie à la fin que je cherche des défaites, puisqu'il ne manque pas à Lyon de personnes de son âge et de son état, et qu'il est difficile de croire qu'il ne s'y trouve pas une seule robe qui leur convienne. Je sens, et j'en conviens avec honte, que j'ai très indiscretement accablé M. Boy de La Tour de mes éternelles commissions..."

☞ Correspondance générale, n° 3746.

11. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. [Bourgoin], 9 janvier [1769]. 1/2 p. in-8, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.

Rousseau, malade, refuse l'aide du Dr Tissot, proposée par Mme Delessert.

"Que votre lettre, cousine, nous a fait de bien à tous deux ! Mais quels secours ? Quoi ? Tout est inutile et je n'en veux point ; mais mon coeur, ce coeur qui vous aime, chères amies, me tente et me pousse violemment. Toutefois, rien ne presse encore, attendons..."

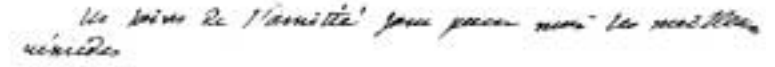
☞ Correspondance générale, n° 3778.

12. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. [Bourgoin], 13 janvier [1769]. 1 p. 1/2 in-8, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.

"Je suis mieux, chère cousine, je me hâte de vous le dire : cependant la fièvre et l'oppression continuent ; mais l'enflure est diminuée et les nuits sont plus tranquilles. Mais ma femme est à plat de lit et ma chambre est un hôpital. Je vois que réellement l'air de ce lieu nous est funeste à l'un et à l'autre, et je suis entièrement déterminé, n'ayant aucune nouvelle du Prince [de Conti], à aller habiter une maison vide où l'on me prépare un petit logement, non dans celle à mi-côte dont je vous avais parlé, mais tout à fait sur la hauteur à une lieue d'ici dans un air très vif et très sain..."

☞ Correspondance générale, n° 3780.

13. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. Monquin, 3 mars 1769. 1 p. 1/2 in-4, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.



"Que vous êtes aimable, ma bonne et belle cousine, de songer un peu à vos pauvres hermites qui méritent bien quelques souvenirs de votre part pour tous ceux que vous nourrissez dans leurs coeurs. Vous avez raison de croire que les soins de l'amitié sont pour moi les meilleurs remèdes. Aussi je vous trouve un très bon médecin et vous avez dans Mad[am]e Renou [pseudonyme de la femme de Rousseau, Thérèse Levasseur] un très bon substitut qui remplit bien tout ce que vous espérez d'elle.

Je commence à m'apercevoir très sensiblement du changement d'air, et quoique mon estomac ne soit pas désenflé, que les côtes soient toujours soulevées, et qu'il me reste toujours une oppression très incomode, je me trouve de jour en jour mieux qu'à Bourgoin, et quelques promenades que j'ai faites avec succès me font juger qu'en reprenant mon habitude ambulante quand le tems me le permettra, je me retrouverai dans un état supportable en attendant mieux..."

☞ Correspondance générale, n° 3798.

14. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. [Monquin], 6 juin 1769. 1 p. in-4, adresse et traces de cachet de cire rouge au dos.

Félicitations pour la naissance de Jules-Jean-Jacques Delessert, nommé d'après les prénoms de Rousseau.

"Il étoit bien juste, chère cousine, que l'heureux événement que j'apprends me donnât un plaisir proportionné à l'inquiétude que m'a causé son attente. Vous remplissez trop bien les devoirs de mère pour ne les pas avoir tous remplis, et le fils que Dieu vous donne est la récompense des soins maternels que vous avez rendus à sa soeur.

Ma chère amie, c'est par vous, c'est pour vous, que mon coeur s'épanouit quelquefois encore à la joie, et cette joie est pure comme l'amie qui me la fait sentir..."

☞ Correspondance générale, n° 3818.

15. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. Monquin, 3 août 1769. 1 p. in-4, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.

"Quand votre maman [Julie-Anne-Marie Boy de La Tour], chère cousine, ne vous auroit pas dit avec la raison de mon prompt départ, mon regret de l'exécuter sans vous voir, vous l'aurez deviné, je m'assure, et votre coeur vous l'auroit dit. Mais elle a dû vous dire de plus l'espoir d'un prochain dédommagement me rendoit cette privation moins coûteuse. Je me console donc dans l'idée de vous revoir bientôt au milieu de toute votre famille goûter dans vos chers nourrissons le prix de vos soins... et je vous apprendis qu'on ne doit point dans le cas où vous êtes écrire quand on est fatiguée ; parce qu'il ne faut point servir ses amis aux dépens de ses enfants..."

☞ Correspondance générale, n° 3832.

16. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. Monquin, 25 octobre 1769. 2 pp. 3/4 in-4, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirure due à l'ouverture avec petite atteinte au texte (la petite partie détachée, maintenue par le cachet, reste parfaitement lisible).

Belle lettre sur la réception d'une épINETTE et sur la confection de l'herbier de la duchesse de Portland.

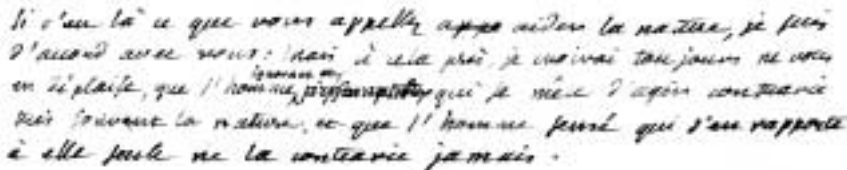
"Je ne vous remerciai point, chère cousine, de l'envoi de l'épINETTE en la recevant, parce que n'ayant pas encore votre lettre, j'ignorais que ce fut vous qui aviez pris la peine de me la procurer. A la réception de votre lettre, j'étais occupé autour de MA PAUVRE FEMME qui le soir même que l'épINETTE arriva tomba grièvement malade d'une courbature avec une grande fièvre et d'insupportables douleurs dans tous les membres. Le mal a été violent, mais court, je n'y ai rien fait que d'empêcher que le grand et l'unique médecin ne fût contrarié dans ses opérations. Elle est aujourd'hui sans fièvre et sans douleurs. Elle reprend même le sommeil, et il ne lui reste de sa maladie qu'un peu de foiblesse d'estomac dont j'espère qu'un bon régime et de la germandrée en infusion que je lui fais prendre la délivreront promptement.

L'EPINETTE EST ARRIVEE EN ASSEZ BON ETAT ET ME PAROIT FORT BONNE. Je compte qu'elle me fera grand bien cet hiver, à quoi contribuera beaucoup de penser à la main qui me l'a procurée. Puisque vous faites si bien et de si bon coeur les commissions, j'ai grand envie de ne vous en pas tenir quitte... Il s'agit d'une fourniture de beau papier bien battu et fort, de trois ou quatre feuilles de beau carton fort et bien battu, de trois ou quatre feuilles de beau papier bleu, d'autant de papier rouge. Le tout destiné à placer et coller des plantes que j'ai apportées de Pila pour les envoyer à Mad[am]e LA DUCHESSE DE PORTLAND en bon état. La grandeur du papier et du carton n'importe pas parce que je couperai l'un et l'autre sur la grandeur de la boîte que je ferai faire. Le papier de couleur est pour faire ressortir les plantes à fleurs blanches sur un fond d'une autre couleur. J'estime que le papier blanc et fort dont on enveloppe les étoffes de soye feroit assez mon affaire, et qu'une trentaine de feuilles à peu près de la grandeur de celle-ci toute ouverte me pourroient suffire..."

☞ Correspondance générale, n° 3853.

17. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. Monquin, 3 novembre 1769. 3 pp. in-4, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.

LES MEFAITS DE LA MEDECINE ET LES BIENFAITS DE LA NATURE.



Si c'est la ce que vous appelez aider la nature, je suis d'accord avec vous. Mais à cela près je n'aurais jamais de peine en se plaçant que l'homme se procure qui se méle d'aider la nature, ce que l'homme pense qui s'en rapporte à elle seule ne la contrarie jamais.

"Mad[am]e Renou est grâce au ciel tout à fait rétablie... Le mot d'aider la nature est assurément fort beau. C'est dommage qu'il soit ridicule. Car pour savoir et pouvoir aider la nature, il faut connoître à fond sa constitution, sa marche, ses forces, &c.

JE ME SUIS AIDE QUINZE ANS DE TOUS CES AIDEURS DE NATURE ET J'ETOIS TOUJOURS MOURANT. En disant l'aider, ils la détruisent. Depuis que je lui ai remis le soin d'elle-même, elle a repris courage : j'ai repris des forces et je me trouve infiniment mieux. Nous avons fait souvent depuis quatorze ans de grandes maladies tant ma femme que moi ; nous n'avons rien fait que prendre patience et nous sommes guéris très promptement. Une fois nous mourrions sans doute : croyez-vous, cousine, que les aideurs de nature empêchent de mourir ? Tout ce qu'on gagne avec eux, même en guérissant, c'est de faire des maladies de six mois qui sans eux sont de six jours...

QUAND ON VEUT SAVOIR GUERIR, IL FAUT D'ABORD SAVOIR ETRE MALADE. Faute de cet art, on a quelquefois besoin d'aide qui drogue l'esprit sans faire ni bien ni mal au corps. Voilà à quoi peut servir quelquefois la germandrée ou autre bénigne herbe qui fait bien, parce qu'elle ne fait rien [Rousseau en a administré sous forme d'infusion à sa femme malade].

Ma femme approche d'un tems critique où les incomodités sont plus fréquentes qu'en d'autres tems. Je lui ai conseillé la continuation d'un exercice modéré parce que j'ai remarqué que les paysannes qui en font ne sont presque point malades à ce passage, et que les femmes de ville qui n'en font point le sont quelquefois beaucoup. Si c'est là ce que vous appelez aider la nature, je suis d'accord avec vous.

MAIS A CELA PRES, JE CROIRAI TOUJOURS... QUE L'HOMME IGNORANT ET PRESOMPTUEUX QUI SE MELE D'AGIR CONTRARIE TRES SOUVENT LA NATURE, ET QUE L'HOMME SENSE QUI S'EN RAPPORTE A ELLE SEULE NE LA CONTRARIE JAMAIS..."

☞ Correspondance générale, n° 3857.

18. Lettre autographe signée "JJRousseau" à Julie-Anne-Marie Boy de La Tour. Monquin, février 1770. 2 pp. in-4, adresse et cachet de cire rouge au dos, déchirures dues à l'ouverture avec petits manques de papier sans atteinte au texte.

Très belle lettre portant ce quatrain en exergue :

*"Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel, démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares coeurs
A s'ouvrir aux regards des hommes".*

"Puisque l'expédient de la chaise pour nous et de la voiture pour notre bagage est praticable, je m'y tiens par préférence, vu qu'il y a pour la messagerie l'embaras de faire retenir nos places à Grenoble et de descendre avec notre bagage à Bourgouin pour nous trouver au passage du carrosse. A l'égard des fariniers, outre que ce seroit un autre embarras de descendre d'ici nos malles l'une après l'autre, je veux éviter autant qu'il se peut aux honnêtes gens de cette ville d'avoir rien à démêler avec un coquin tel que moi. Je comprends qu'il en coûte davantage ; mais passe pour cela. JE N'AI JAMAIS MIS LE PRIX DE L'ARGENT DANS LES PLAISIRS QU'IL PROCURE ET QUE JE NE CONNOIS PAS : MAIS BIEN DANS LA PEINE QU'IL EPARGNE ET QUI ME COUTE CHAQUE JOUR PLUS..."

Permettez-moi quelques douceurs en retour des vôtres. Voici trois pots de confitures de Montpellier dont vous voudrez bien donner le choix à la bonne maman... Voilà les misérables restes d'un jambon de la façon de notre ménagère que les souris trouvoient assez bon. Je souhaite que sur le peu qu'elles ont laissé, leur goût soit confirmé par les vôtres. Voilà aussi le panier aux confitures et au vin d'Espagne qu'elle a imaginé de lester avec des pommes afin que le vent ne l'emportât pas.

Si vous avez la commodité de me faire acheter avant le départ de la messagère QUELQUES AUNES DE TOILE CIREE POUR ENVELOPPER MON HERBIER et deux ou trois autres malles, je vous serai obligé de vouloir bien me les envoyer par elle à son retour..."

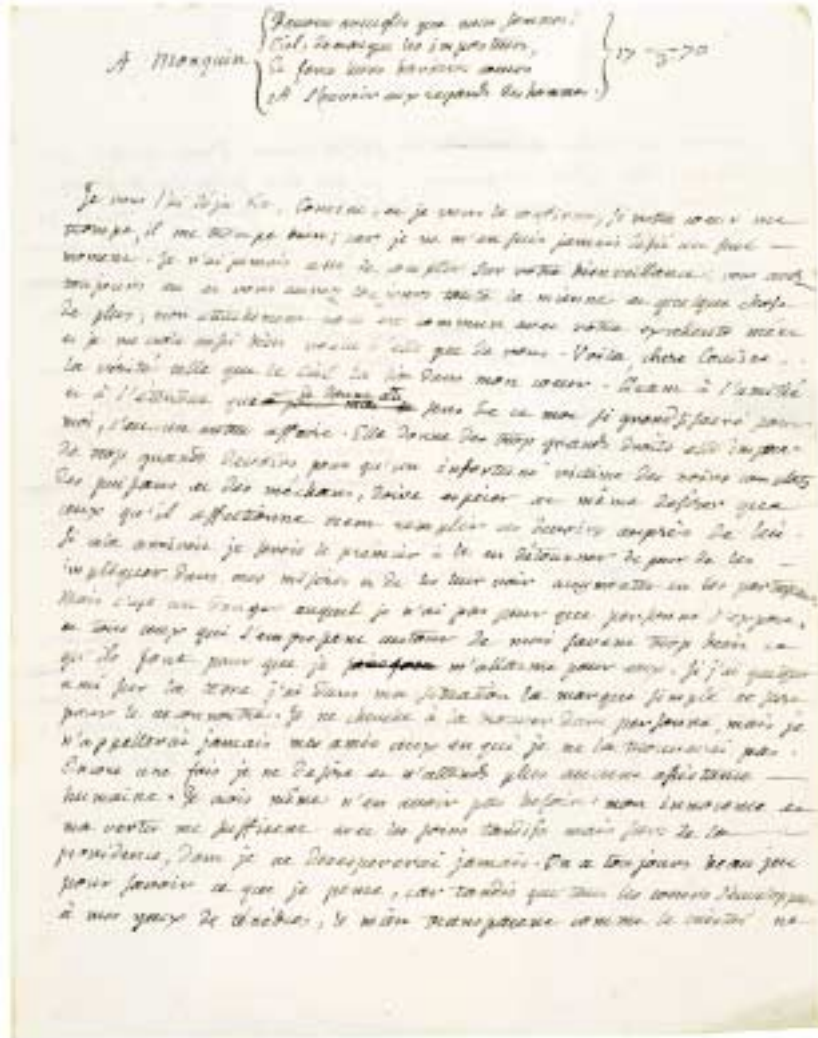
☞ Correspondance générale, n° 3879.

19. Lettre autographe signée de son paraphe à Madeleine-Catherine Delessert. Monquin, [début du mois de] mars 1770. 1 p. 3/4 in-4, adresse d'une autre main que celle de Rousseau et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.

Lettre illustrant parfaitement le sentiment de "transparence et d'obstacle" chez Rousseau, selon la pertinente expression de Starobinski, grand exégète de l'écrivain.

La lettre porte en exergue le même quatrain que celle de février 1770 (cf. supra n° 18).

"QUANT A L'AMITIE ET A L'ETENDUE QUE JE DONNE AU SENS DE CE MOT si grand et si sacré pour moi, c'est une autre affaire. Elle donne de trop grands droits, elle impose de trop grands devoirs pour qu'un infortuné victime des noirs complots des puissans et des méchans, doive espérer ou même désirer que ceux qu'il affectionne osent remplir ces devoirs auprès de lui. Si cela arrivoit, je serois le premier à les en détourner de peur de les impliquer dans mes misères et de les leur voir augmenter en les partageant. Mais c'est un danger auquel je n'ai pas peur que personne s'expose, et tous ceux qui s'empressent autour de moi savent trop bien ce qu'ils sont pour que je m'allarme pour eux.



SI J'AI QUELQUE AMI SUR LA TERRE, J'AI DANS MA SITUATION LA MARQUE SIMPLE ET SURE POUR LE RECONNOITRE. Je ne cherche à la trouver dans personne, mais je n'appellerai jamais mes amis ceux en qui je ne la trouverai pas...

JE NE DESIRE ET N'ATTEND PLUS AUCUNE ASSISTANCE HUMAINE... : MON INNOCENCE ET MA VERTU ME SUFFISENT avec les soins tardifs mais sûrs de la Providence, dont je ne désespérerai jamais.

On a toujours beau jeu pour savoir ce que je pense, car tandis que TOUS LES COEURS S'ENVELOPPENT A MES YEUX DE TENEBRES, LE MIEN TRANSPARENT COMME LE CRISTAL ne sauroit ou cacher aucun de ses sentiments..."

☐ Correspondance générale, n° 3897.

20. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. Monquin, 9 mars 1770. 1 p. in-4, adresse (fautive au nom de "Madame de Lessert née Roguin") et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.

La lettre porte en exergue le même quatrain que celle de février 1770 (cf. supra n° 18).

"VOICI, CHÈRE COUSINE, L'EPINETTE, qui n'est pas à la vérité aussi bien emplumée qu'elle est venue, mais à cela près en aussi bon état. Je ne vous renvoie pas les plumes de corbeaux, non que je les aye employées, mais parce qu'il a plu aux rats de les manger.

J'accepte et avec le plus vrai plaisir vos bons soins pour la chambre à votre voisinage ; supposant qu'elle est commode, surtout un peu gaye, et qu'il y a deux lits, car cela est d'absolue nécessité..."

☐ Correspondance générale, n° 3899.

21. Lettre autographe à Julie-Anne-Marie Boy de La Tour. Monquin, 14 mars 1770. 1 p. in-4, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.

La lettre porte en exergue le même quatrain que celle de février 1770 (cf. supra n° 18).

"L'état des chemins ne permet pas encor d'espérer avec certitude que la charrete puisse passer samedi ; d'ailleurs bien des traineries de ma femme nous empêcheroient d'être assez près pour ce jour-là... Je n'ajouterai rien, bonne maman, à ces deux mots écrits à la hâte, sinon que n'ayant jamais su résister aux caresses, je me suis attendri jusqu'au fond du coeur par les vôtres et celles de ma cousine [surnom de Mme Delessert]. Le petit souvenir de ma jolie tante [surnom d'une des filles de Mme Delessert] ne laisse pas aussi de me chatouiller : mais je vous sais très mauvais gré de songer si peu à me donner un oncle..."

☐ Correspondance générale, n° 3906.

22. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. Monquin, 26 mars 1770. 2 pp. 1/2 in-4, adresse (d'une autre main que celle de Rousseau) et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier et infime atteinte au texte.

La lettre porte en exergue le même quatrain que celle de février 1770 (cf. supra n° 18).

"Je partage assurément l'empressement que vous avez de me voir arriver, mais comme j'ai appris à ne pas régler sur mes désirs la mesure des possibles, et que je suis certain de l'impossibilité totale qu'une voiture parvienne ici dans l'état où puis souscrire à des arrangements qui mettroient et charrete et chaise et vous et moi dans les plus désagréables embarras. Nos chemins sont creux et comblés à tel point qu'à trois cent pas d'ici l'on y trouve quinze à vingt pieds de neige, et les terres à droite et à gauche sont tellement détrempées que dix paires de boeufs n'y feroient pas faire dix pas à une voiture... Rien ne passe, ni charriot ni ni [sic] cheval, rien ne peut passer que les piétons avec beaucoup de peine en prenant un autre sentier..."

GRAND MERCI DE VOTRE CAHIER DE MUSIQUE. Il m'est d'une grande ressource pour prendre patience, mais l'épinette y manque bien pour ce moment-ci. La musique, comme vous dites fort bien, ne réchauffe pas ma chambre, mais heureusement le bois ne manque pas encor, et j'ai même de quoi en faire quelque petite part à mes voisins...

MES AUTRES PROVISSIONS SONT A LA VERITE TOUT A FAIT A LEUR FIN : nous n'aurons vraisemblablement point de vin à emporter, et nous n'aurons plus de farine que pour une petite tournée. Hé bien, que s'ensuit-il de là ? Que les choses impossibles cesseront de l'être pour me tirer d'embaras ? Non, belle dame, il s'ensuit toute autre chose : c'est qu'IL EST INUTILE DE REGIMBER CONTRE LA NECESSITE. C'EST UNE PHILOSOPHIE QUE J'AI EU LE TEMS D'APPRENDRE, et qui, je l'avoue, est plus à mon usage qu'au vôtre : mais qui, plus ou moins, est la leçon de tous les mortels..."

☐ Correspondance générale, n° 3911.

23. **Lettre autographe** [à Madeleine-Catherine Delessert]. Monquin, 2 avril 1770. 1 p. 1/2 in-4.

La lettre porte en exergue le même quatrain que celle de février 1770 (cf. supra n° 18).

"J'espère enfin, chère cousine, avoir les chemins assez libres pour aller faire mes Pâques avec vous, la neige a fondu dans la campagne, et la pluie qui se prépare me promet de la fondre aussi dans nos chemins creux... J'ai été assez malade ces jours derniers pour ne pouvoir aller visiter les chemins moi-même, et c'est en vain que je compterois de la part de personne sur un mot de vérité, mais tout me fait présumer que le jour marqué les voitures trouveront le passage libre et praticable soit par le chemin soit par les terres..."

On m'offre ici des voitures de toute espèce et à choisir tant pour nous que pour notre bagage : on me presse même jusqu'à l'importunité pour les accepter, mais... cette acceptation d'offres d'ailleurs très obligantes a bien aussi ses inconvénients, dans la concurrence de deux personnes qui ne sont pas trop bien ensemble, je ne saurois préférer l'une sans offenser l'autre, et comme vous savez je n'ai pas besoin d'augmenter le nombre de mes ennemis..."

☞ Correspondance générale, n° 3913.

24. **Lettre autographe** à Madeleine-Catherine Delessert. Lyon, 26 mai 1770 [inscrit fautivement "1717"]. 2 pp. 1/2 in-8, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier et infime atteinte au texte.

LA PREMIERE REPRESENTATION DE PYGMALION.

La lettre porte en exergue le même quatrain que celle de février 1770 (cf. supra n° 18).

"Je ne puis encore, chère cousine, vous faire en ce moment une réponse précise quant aux billets ; le petit nombre qu'on me fournit ordinairement est presque tout engagé, et ne m'a point encore été envoyé ; comme on les imprime dans la matinée, on ne m'envoie guères les miens qu'à midi, et si l'on venoit à m'oublier, je ne voudrois enfreindre que pour vous-même ou les vôtres ma règle de n'en point demander. Si on me les envoie, comme je l'espère, vos amis auront la préférence..."

Si votre maison étoit moins pleine, vous savez avec quel plaisir j'en irois occuper un petit coin ; mais j'ai pour maxime, malgré l'air natal, que le plus vif empressement ne doit jamais nous faire oublier la discrétion..."

Je reçois en ce moment les billets, en moindre nombre que cy-devant, vu l'extrême affluence des curieux. Cela fait que je n'en puis donner que deux. Mais M. le Major m'ayant fait dire que la porte seroit ouverte aux personnes que je mènerois moi, je ne doute point qu'il n'ait la même complaisance pour celles que je chargerois d'une lettre, et j'en donnerai une à ceux pour qui vous vous intéressez, s'ils la désirent, vu que l'heure et mon indisposition ne me permettent pas d'aller moi-même. Bonjour, chère cousine, je suis si fort pressé que je ne sais ce que j'écris. Mais je crois lire trop bien dans votre excellent coeur pour que vous ne lisiez pas un peu dans le mien. Ma femme vous embrasse avec la même tendresse que son mari, c'est tout dire."

Dans la première partie de sa lettre, Rousseau fait allusion à la première représentation de son drame lyrique de *Pygmalion*, créé par le ténor Joseph Legros. Il en avait écrit le texte dans sa retraite de Motiers en 1762, composé ensuite deux morceaux d'accompagnement et confié le reste de la composition musicale à un Lyonnais, Coignet. Cette représentation, donnée lors d'une série de fêtes en l'honneur de Trudaine, fut le départ d'un durable succès : Rousseau avait inauguré là une nouvelle conception de la musique dramatique, où un texte est déclamé sur une musique purement orchestrale.

☞ Correspondance générale, n° 3922.

25. **Lettre autographe** à Madeleine-Catherine Delessert. [Lyon], "ce samedi matin" [probablement le samedi 26 mai 1770]. 1 p. 3/4 in-8, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.

LA PREMIERE REPRESENTATION DE PYGMALION.

*"Le cousin, bien fâché de ne pouvoir aller lui-même savoir des nouvelles de la pauvre petite menote meurtrie espère en apprendre de bonnes ce soir. Dans la supposition que LE PETIT SPECTACLE DE L'HOTEL-DE-VILLE [le drame lyrique *Pygmalion* ; cf. n° 24] puisse amuser un moment l'excellente maman et toute sa digne famille, il mande à sa chère cousine qu'il y a six billets pour lundi et autant pour mardi qui leur sont destinés et dont elles peuvent arranger la distribution entre elles..."*

Une petite note manuscrite de la fin du dix-huitième siècle ou du début du dix-neuvième siècle, sur un feuillet joint (5 lignes sur une p. in-16), précise "Pendant le séjour que J.J. Rousseau fit à Lyon en 1771, on crut dans une société qu'il trouveroit plaisir à voir jouer Le Devin du village et le drame lyrique de *Pygmalion*..."

☞ Correspondance générale, n° 3924.

26. **Lettre autographe** à Madeleine-Catherine Delessert. Paris, 27 mars 1771. 2 pp. 3/4 in-4, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, fentes aux pliures et déchirure due à l'ouverture avec manque de papier et perte de quelques lettres.

"Enfin, chère cousine, je puis vous écrire. UNE FRAUDE DES FACTEURS, qui s'entendoient avec je ne sais qui, arrêtoit le cours de mes lettres à la poste. Cette fraude vient d'être reconnue et l'on m'a promis que pareille chose n'arriveroit plus à l'avenir. Ainsi nous pouvons nous écrire en droiture comme auparavant..."

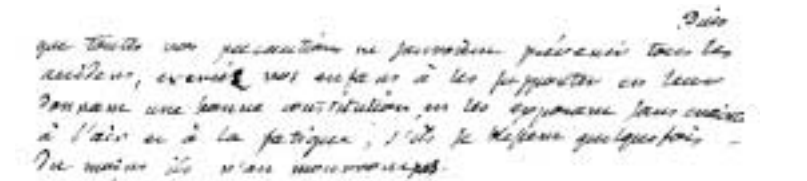
Le retour de M. de La Tourette m'a fourni le moyen d'écrire à votre maman... Je la prévenois... qu'AYANT CONTRACTE ICI DES DETTES POUR ME METTRE DANS MES MEUBLES je me voyois forcé pour y satisfaire et pourvoir à mes besoins de retirer l'argent qui restoit entre les mains de Monsieur votre frère..."

Hâtez-vous, chère cousine, je vous en supplie, de me tirer de l'incertitude où je suis sur votre état présent, et des allarmes que me donne le silence de votre maman et de tous les vôtres..."

☞ Correspondance générale, n° 3985.

27. **Lettre autographe** à Madeleine-Catherine Delessert. Paris, 13 août 1771. 3 pp. 1/4 in-4, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirures dues à l'ouverture avec petite atteinte au texte (la petite partie détachée, maintenue par le cachet, reste parfaitement lisible).

BELLE LETTRE SUR L'EXPRESSION DES SENTIMENTS ET SUR L'EDUCATION, à laquelle il est fait référence au début de la première Lettre sur la botanique.



Belle Lettre sur l'expression des sentiments et sur l'éducation

"IL N'Y A POINT DE JOIE PURE EN CETTE VIE. Celle que m'a donné votre lettre l'eût été, chère cousine, si le cruel accident de votre pauvre enfant ne l'eut empoisonnée [le fils aîné de Mme Delessert venait de se casser la cuisse].

Rien peut-être ne m'a fait mieux sentir la solidité de votre vertu que la manière simple dont vous m'avez narré ce malheur, à moi qui sait si bien à quel point votre coeur maternel en a été transpercé. Quelle différence de ce langage modéré d'une âme trop sensible qui sent sa faiblesse, qui la cache et voudroit la surmonter, à ces convulsions de comédiennes qu'affectent à tout propos ces femmes qui ne sentent rien. Il est presque impossible qu'ou est la vraie sensibilité ne soit aussi le vrai courage puisque la même chaleur d'âme produit également l'un et l'autre. C'est là votre cachet, ma respectable amie, dans un siècle où tout est joué, surtout de la part des femmes, vous seule suivez la nature soumise aux loix du devoir et de la raison. J'espère aussi que la Providence vous mesurera toujours les épreuves sur vos forces et vous donnera plus d'allarmes à vaincre que de malheurs à supporter..."

Je ne doute point, par votre lettre..., que le pauvre enfant ne soit maintenant sur pied sans qu'il reste aucune trace de sa chute... mais je crains de cet accident un inconvénient plus durable par les précautions dont vous allez entourer vos enfans, si vous ne faites attention que quelque soin qu'on prenne il est impossible de prévenir tout accident, et qu'il faudroit empêcher un enfant de marcher jamais si l'on vouloit s'assurer qu'en tombant de sa hauteur il ne se cassera ni la jambe ni la cuisse. PUISQUE TOUTES VOS PRECAUTIONS NE SAUROIENT PREVENIR TOUS LES ACCIDENTS, EXERCEZ VOS ENFANS A LES SUPPORTER en leur donnant une bonne constitution, en les exposant sans crainte à l'air et à la fatigue, s'ils se blessent quelquefois, du moins ils n'en mourront pas. Plus délicatement élevés, ils éviteroient peu des mêmes atteintes, et ne les supporteroient pas si bien ; mais exposés à des multitudes d'autres par les intempéries de l'air, ils seroient chaque instant de leur vie en proie à des périls dont vous les garantiriez pour toujours.

NE POUVANT LES RENDRE INVULNERABLES, RENDEZ-LES ROBUSTES ET SAINS. Voilà tout ce qui dépend de la sagesse humaine..."

☞ Correspondance générale, n° 4004.

28. Lettre autographe signée "JJR" [à Madeleine-Catherine Delessert]. Paris, 20 octobre 1771. 2 pp. 3/4 in-4.

SUPERBE LETTRE qui accompagnait la seconde Lettre sur la botanique.

avec quelques manières foliées

"J'ai déjà relu bien des fois, chère cousine, votre dernière lettre ; elle fait couler dans mon âme toute la sérénité de la vôtre ; et vous me peignez votre bonheur de manière à m'en faire jouir, je vous vois au milieu de vos enfans goûtant tous les plaisirs attachés aux devoirs de mère, et je crois en les partageant RETROUVER TOUT CE QUE J'AI PERDU [Rousseau fut toujours orphelin de mère, celle-ci ayant décédé en le mettant au monde]...

Vous aviez bien raison de penser à moi chez la maman ; combien de fois mon coeur se transporte au milieu d'une société si charmante et qui m'est si chère ; combien de fois DANS MES PROMENADES SOLITAIRES JE TRANSPORTE AVEC MOI MA COUSINE DANS CE MONDE IDEAL DONT JE M'ENTOURE ET QUE JE PEUPLE D'ETRES SELON MON COEUR...

Vous me transportez en m'apprenant que MON VERBIAGE DE COROLLES ET DE PLANTES ne vous a pas trop ennuyée, et que DEJA NOTRE PETITE BOTANISTE S'EN OCCUPE [allusion à sa première Lettre sur la botanique]. Tant que cela ne l'ennuyera pas nous continuerons, et JE ME PROPOSE DE VOUS ENVOYER UNE SECONDE LETTRE SUR LA MEME MATIERE [la seconde Lettre sur la botanique avait déjà été écrite, deux jours auparavant] que celle-ci, et de continuer de même de tems à autre. Car quoique vous ne puissiez entendre et lire ces lettres que dans leur saison, il n'est pas mal que vous les ayez d'avance pour ne pas manquer les occasions.

JE DOIS A TANTE JULIE UN PETIT ECHANTILLON D'HERBIER que je n'ai pu préparer encore [Rousseau surnommait "tante Julie" Émilie-Julie Boy de La Tour, soeur de Madeleine-Catherine Delessert] ; mais je tâcherai de réparer en partie cette négligence, et quand vous serez en doute des plantes dont j'aurai à vous parler dans la suite, ce petit recueil vous aidera pour celles qui pourront s'y trouver..."

☞ Correspondance générale, n° 4014.

29. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. Paris, 28 avril 1772. 3 pp. in-4, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirure due à l'ouverture avec petite atteinte au texte (la petite partie détachée, maintenue par le cachet, reste parfaitement lisible).

TRES BELLE LETTRE SUR L'OBSERVATION DES PLANTES ET SUR L'EDUCATION.

"Il y avait tant de rapport entre nos idées quand nous écrivimes nos lettres qu'on dirait que la vôtre répond à la mienne... Je demande même si vous persistiez à vous amuser de l'observation des plantes, et vous répondez encore à cela. J'en ai rassemblé quelques petits échantillons pour être envoyés à ma tante Julie [Émilie-Julie Boy de La Tour, soeur de Madeleine-Catherine], et je demande si par hasard il se trouveroit ici quel'un à qui je pusse remettre le petit paquet..."

Je suis plus réjoui que surpris des progrès avantageux de votre fille, mais je suis édifié jusqu'à la surprise de la fermeté que vous avez enfin ajoutée à votre zèle en faveur de votre dernier nourrisson [Jacques-François-Gabriel Delessert]. Continuez avec le même courage, et songez toujours, même avec votre fille, qu'IL FAUT SAVOIR ELAGUER QUELQUES FLEURS DE L'ENFANCE POUR AMENER DE BONS FRUITS A MATURE...

Ce qui a cinq pétales et beaucoup de petites étamines est sans contredit de la famille des rosacées dont nous parlerons en son tems ; mais une si courte description ne suffit pas pour déterminer le genre et l'espèce. Cependant si la fleur est jaune, comme je le soupçonne, je puis vous dire que C'EST UNE RENONCULE DES PRES. MAIS JE NE VEUX PAS ANTICIPER ICI SUR LA TROISIEME LETTRE QUE JE VOUS DESTINE SUR LA BOTANIQUE [datée ensuite du 16 mai 1772], et que vous pouvez attendre dans peu..."

CE N'EST PAS ENCORE LE TEMS DE FAIRE LIRE LES FABLES DE LA FONTAINE A VOTRE FILLE ; mais de peur que vous ne vous en pourvoyez d'avance ; je vous prévien que j'en ai ici un exemplaire qui lui est destiné."

☞ Correspondance générale, n° 4034.



30. **Lettre autographe** à Madeleine-Catherine Delessert. [Paris], 6 juin [1772]. 1 p. 1/2 in-4, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.

"Votre silence, chère cousine, me tient en inquiétude à cause de la circonstance. Il me semble que si tout alloit bien vous m'auriez écrit. Sur votre première lettre je crus votre maman [Julie-Anne-Marie Boy de La Tour] parfaitement rétablie et partie pour la Suisse, JE VOUS ECRIVIS ET VOUS FIS ADRESSER L'HERBIER dans cette opinion, jugeant que votre soeur [Julie Boy de La Tour, destinataire de l'herbier évoqué ci-dessus] partie avec elle...

Maintenant je ne reçois plus rien, je ne sais pas même si elles sont parties ou non : cette incertitude me met en peine. Je vous prie de m'en tirer. Je suis très fâché de ne m'être pas trouvé chez moi, quand la personne que vous aviez chargé de retirer l'herbier y vint. Je me serois arrangé avec lui en lui demandant son adresse pour avoir de vos nouvelles..."

☒ Correspondance générale, n° 4041.

31. **Lettre autographe signée "JJRousseau"** [à Madeleine-Catherine Delessert]. Paris, 11 octobre 1772. 4 pp. in-4.

MAGNIFIQUE LETTRE SUR LA BOTANIQUE, dans laquelle Rousseau évoque également la rédaction de ses *Dialogues*.

ROUSSEAU A JOINT A CETTE LETTRE UNE OMBELLE VEGETALE qu'il a fixée à l'aide de brides de papier doré dans un petit bi-feuillet de papier (47 x 32 mm).

"Mon travail journalier a fait depuis quelques mois et fera vraisemblablement tout l'hiver une grande diversion à la botanique.

L'OUVRAGE QUI DURANT PRES DE DEUX ANS NE VENOIT QU'AVEC PEINE M'EST VENU TOUT D'UN COUP EN ABONDANCE et assez à propos [il s'agit de Rousseau juge de Jean-Jacques. Dialogues, qu'il rédigea de 1770 à 1776]. Cela fait que pour ne rebuter personne et parce que la chose l'exige, j'ai pris le parti de m'y livrer tout entier et c'est une des causes qui m'ont fait cesser toute correspondance en sorte que je n'écris plus du tout : car après avoir bien griffonné de la musique, écrire encore n'est pas un délassement [Rousseau vivait entre autres de l'argent que lui rapportaient ses copies de musique].

CELA M'A FAIT SUSPENDRE AUSSI NOS PETITES CONFERENCES DE BOTANIQUE : car tant qu'elles vous amuseront je n'y renoncerai jamais. J'ai vu d'ailleurs que les ombellifères, comme je l'avois prévu, vous ont un peu embarrassée ; voilà encore une raison pour renvoyer de quelques mois notre sixième famille ; car il vaut infiniment mieux s'arrêter que d'avancer en confusion. D'ailleurs cette station ne sera pas tout à fait perdue, vos enfans en digéreront mieux le petit acquis qu'ils ont déjà si vous en causez avec eux quelquefois, et peut-être avant que l'hiver se passe pourrai-je encore trouver quelque chose à vous dire qui ne demandera pas la présence des objets. Je ne suis pas surpris que vous ne distinguiez pas aisément une ombellifère d'une autre : car cela est souvent très difficile, mais leur caractère général est si marqué qu'il se fait sentir au premier coup d'oeil. Cela me fait soupçonner que, n'ayant point encore rencontré d'ombellifère, vous n'avez pu vous en bien représenter la figure.

CETTE IDEE ME FAIT PRENDRE LE PARTI DE VOUS ENVOYER CI-JOINTE UNE OMBELLE EN NATURE, afin d'en peindre la figure générale à votre imagination. Celle que je vous envoie est une OMBELLE DE CAROTTE SAUVAGE très commune dans les prés. Je l'ai choisie très petite pour la pouvoir placer commodément dans une lettre ; mais elle ne laisse pas dans sa petitesse de contenir toutes les parties caractéristiques des ombellifères. Grande ombelle, petites ombelles, grand involucru, petits involucres, et même les fleurs, dans quelques-unes desquelles, toutes petites qu'elles sont, vous pouvez, même à l'oeil nud, distinguer et compter aisément les cinq pétales, &c. Il me semble que d'après ce seul modèle bien examiné, vous ne pouvez guère méconnoître d'autres ombelles quand elles vous tomberont sous les yeux...

[En post-scriptum :] *Vous pouvez en ôtant les brides détacher si vous voulez l'ombelle du papier, pour l'examiner plus à votre aise. Vous y verrez bien clairement à la loupe le fruit à demi formé, et déjà hérissé des pointes dont la graine de carotte est garnie.*

Vos Fables de La Fontaine sont toujours ici par ma négligence à les emballer et les envoyer à vos correspondans, dont la demeure est un peu loin d'ici. Si par hasard vous aviez la facilité de les faire prendre, vous m'épargneriez de l'embarras, et je vous en serois très obligé."

☒ Correspondance générale, n° 4060.

- 32.. **Lettre autographe** à Madeleine-Catherine Delessert. Paris, 5 décembre 1772. 2 pp. in-4, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirures dues à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.

Conseils sur l'usage et la conservation des livres.

"Enfin, chère cousine, je me suis évertué, et triomphant de mon indolence toujours croissante, je suis allé hier chez Messieurs Sollicoffre [chez Gaspard Zollicoffer, de Saint-Gall, associé gérant de la maison Delessert de Lyon, qu'il représentait à Paris depuis 1766], et J'AI REMIS VOS FABLES DE LA FONTAINE, au même à qui j'avois parlé précédemment, lorsque je fus la semaine dernière les prier de se charger de cet envoi. Il m'a promis de vous les faire parvenir..."

Je n'ai osé les faire relier, dans la crainte que vous ne m'en sussiez mauvais gré. Je vous conseille même de ne les faire relier vous-même que quand vous les aurez bien feuilletées avec vos enfans.

ALORS CET OUVRAGE BATTU ET RELIE REPRENDRA UN TOUT AUTRE AIR, les feuilles perdront le grippé qui s'y est fait par ma négligence, et l'encre ayant eu le tems de bien sécher, les estampes ne maculeront pas à la reliure.

Je n'ai pas besoin, je crois, de vous prévenir que je n'ai pas acheté ce livre ; c'est un présent que je n'ai accepté que pour le rendre utile entre vos mains..."

☒ Correspondance générale, n° 4065.

33. **Lettre autographe** à Madeleine-Catherine Delessert. Paris, 26 avril 1773. 1 p. 3/4 in-4, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.

"J'ai eu hier le plaisir, chère cousine, de passer la journée avec votre cher mari [Etienne Delessert]... Il a voulu lui-même apporter à ma femme le précieux cadeau que vous lui annonciez si modestement dans la lettre pleine d'amitiés et de bontés que vous lui avez écrite.

Je me suis fait son secrétaire auprès de vous pour vous faire les plus tendres remerciemens conjointement avec mes reproches. En vérité, vous abusez beaucoup de l'autorité absolue que vous avez sur l'un et l'autre, et si l'amitié qui est entre nous vous portoit à vouloir faire quelque cadeau à ma femme, en le rendant moins magnifique vous l'auriez rendu plus amical...

Puisque vous voilà à Fourvière, VOUS Y RECEVREZ DANS PEU LA LETTRE DE BOTANIQUE que je vous ai ci-devant annoncée..."

La huitième de ses *Lettres sur la botanique* est datée du 11 avril 1773, et la sixième du 2 mai 1773.

☒ Correspondance générale, n° 4075.

34. **Lettre autographe** [à Madeleine-Catherine Delessert]. Paris, 24 mai [1773]. 7 pp. in-4.

MAGNIFIQUE LETTRE DE SEPT PAGES SUR LA BOTANIQUE, qui accompagna l'envoi de sa sixième *Lettre sur la botanique*.

"Je vous jure, adorable cousine, que je suis transporté de votre dernière lettre et du charmant petit échantillon d'herbier que vous y avez joint ; mais surtout des quatre mots que vous m'avez dits sur le numéro 4. Quoi, vous avez su voir de vous-même que ces points jaunes qui remplissent le milieu de la fleur sont autant de fleurs eux-mêmes ! VOUS AVEZ TROUVE SANS MOI CE QUE J'OSOIS A PEINE VOUS DIRE, craignant de trop fatiguer votre vue et surcharger votre attention. Vous comprendrez mieux peut-être à quel point vous m'avez étonné, quand vous verrez dans la lettre ci-jointe qui était déjà faite avec quelle crainte, avec quelle circonspection j'osois vous faire entrevoir dans la petite marguerite ce que vous-même vous avez parfaitement vu dans la grande. Ô, puisque vous allez de ce pas, je ne vous ménagerai plus si fort, et pour vous suivre j'aurai peut-être bientôt plus besoin de consulter mes forces que les vôtres.

*VOILA LA LETTRE QUE JE VOUS ECRIVAIS SUR LES FLEURS COMPOSEES [il s'agit de sa sixième *Lettre sur la botanique*], et vous êtes bien heureuse qu'elle ait été faite d'avance [elle est datée du 2 mai 1773] car si elle étoit encore à faire, j'aurais bien une autre confiance..."*

Vos plantes sont parfaitement bien conservées, les couleurs surtout, ce qui étoit difficile pour la fleur bleue : mais vous n'avez pas eu soin de dessécher aussi des feuilles qui, quand le genre est connu, servent à déterminer l'espèce.

J'ai hésité sur le numéro 1 qui n'a plus que trois pétales et qui n'a point de feuilles. Le numéro 3 n'en a point non plus, et il falloit du moins laisser le pédicule plus long, parce qu'il sert à distinguer deux espèces de renoncule très semblables d'ailleurs, mais dont l'une a le pédicule sillonné de quatre ou cinq cannelures, au lieu que l'autre, qui est la vôtre, a le pédicule sans cannelure et absolument rond. Mais il ne faut pas ici vous censurer trop sévèrement, car je suis content de vous.

Voici maintenant vos plantes, avec un nom françois et le nom latin de Linnaeus [le botaniste Carl von Linné] ; je vous conseille de tenir une note fidelle des noms latins et de tâcher même de les retenir ; car c'est le seul moyen de s'entendre avec les botanistes, et de leur indiquer sûrement la plante dont on parle sans recourir à de longues descriptions..."

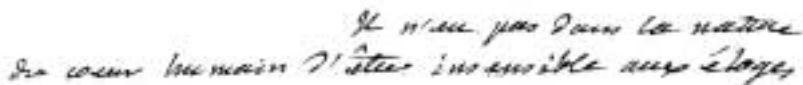
Rousseau donne ensuite la description commentée des quatre plantes envoyées par Mme Delessert : "n° 1. *Saxifraga granulata*. Linn. *Saxifrage blanche*... n° 2. *Veronica Chamadrys*. Linn. *Véronique chênette*... n° 3. *Ranunculus acris*. Linn. *Bouton d'or*... n° 4. *Chrysanthemum Leucanthemum*. Linn. *Grande marguerite*... Attachez-vous à bien observer et examiner sur pied ces quatre plantes, naissantes, en fleur, sans fleur, et sèches, de manière que vous puissiez les reconnoître au premier coup d'oeil dans toutes sortes d'états, et ne les oublier jamais...

Votre idée sur les arbres à fruits est très bonne ; nous en reparlerons avant qu'ils recommencent à fleurir [la septième lettre de Rousseau porta ensuite effectivement sur les arbres fruitiers]..."

☞ Correspondance générale, n° 4078.

35. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. Paris, 9 août 1773. 3 pp. 1/4 in-4, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, fentes aux pliures et déchirures dues à l'ouverture avec petite atteinte au texte [la petite partie détachée, maintenue par le cachet, reste parfaitement lisible].

REFLEXIONS SUR L'EDUCATION DES FILLES ET SUR LE MARIAGE.



"Il y a bien du bon sens à des personnes comme elles [les soeurs de Mme Delessert], faites pour exciter tant d'empressement, d'en avoir si peu elles-mêmes pour un changement d'état qui malgré l'aspect riant auquel il s'offre à leur âge, expose à tant de chances contraires pour une favorabile qu'on cherche, et qu'on trouve si rarement. Quelque bonheur qu'elles méritent et qu'elles aient lieu d'espérer dans le mariage, je suis persuadé qu'elles se rappelleront toujours avec plaisir et quelquefois avec regret les jours doux et paisibles qu'elles passent à rendre heureux ceux de leur digne mère.

Après leur en avoir si bien donné l'exemple, vous vous en ménagez de loin la récompense en préparant le coeur de votre fille à vous imiter. L'attention que vous avez eue d'aller au-devant de la louange qu'elle alloit s'attirer en nommant une papilionacée est un soin dont je sens d'autant mieux le prix que je suis bien sûr que toutes les louanges méritées qu'elle peut recevoir vous flatteront encor plus qu'elle. Mais comme il me paroît impossible d'éloigner toujours la flatterie de son oreille, il vaudroit mieux peut-être qu'elle apprit de bonne heure à l'apprécier et à la dédaigner, et cet effet s'opéreroit peut-être mieux que par des leçons directes ; en lui donnant à elle-même des règles pour EMPLOYER LA LOUANGE AVEC ECONOMIE ET DISCERNEMENT, et lui faisant sentir combien ELLE AVILIT CEUX QUI LA PRODIGENT ET INDISPOSE CEUX QUI LA REÇOIVENT LORSQU'ELLE EST FUTILE OU NON MERITEE. Il me semble que de cette manière on la disposeroit adroitement à être aussi difficile sur les louanges qu'elle recevrait que sur celles qu'elle accorderoit.

IL N'EST PAS DANS LA NATURE DU COEUR HUMAIN D'ETRE INSENSIBLE AUX ELOGES dont on se sent digne et que le coeur dicte, mais il l'est très fort de n'aimer pas qu'on nous surprenne et qu'on nous traite en sot ou en enfant.

LES FEMMES DOIVENT, JE LE SAIS, ETRE POLIES ET CARESSANTES : MAIS IL NE S'ENSUIT PAS QU'ELLES DOIVENT ETRE FLAGORNANTES ET CAJOLEUSES. Elles le sont d'ordinaire trop avec les hommes, et entre elles c'est encor pis, elles le sont avec fausseté. Mais les louanges d'une femme qui se respecte et qui ne les accorde qu'avec justice et modération sont la récompense la plus flatteuse du mérite d'un honnête homme. Il me semble, chère cousine, qu'en dirigeant vos instructions à peu près dans cet esprit, vous l'armerez puissamment, sans paroître y tâcher contre les petites séductions des cajoleuses. Ces leçons auront assurément dans votre bouche toute la force possible, et l'acquis qui en résultera vaudra mieux un jour à la petite que la géographie et le blason, et même que la botanique prise comme on l'entend communément...

A PROPOS DE BOTANIQUE, VOICI LES NOMS DES PLANTES QUE VOUS M'AVEZ ENVOYÉES. J'admire votre patience et la propreté de votre ouvrage : mais cependant donnez-vous moins de peine à l'avenir. Contentez-vous de dessécher ce que vous m'envoyez de façon que les parties essentielles soient reconnaissables, mais ne collez que ce que vous gardez pour votre herbier. VOUS AUREZ DANS PEU UNE LETTRE SUR LA BOTANIQUE [la 7e Lettre sur la botanique, non datée]..."

☞ Correspondance générale, n° 4088 (première partie).

36. Manuscrit autographe [destiné à Madeleine-Catherine Delessert]. [Paris, 1773]. 4 pp. in-4, quelques mots biffés et repentirs.

Une description commentée avec la plus grande pertinence de six plantes envoyées à Rousseau par Mme Delessert.

"n° 5. *Anagallis arvensis*. Le mouron. Calice monophyllé, à cinq divisions aiguës, corolle monopétale, en roue, c'est-à-dire aplatie et sans tube, fendue en cinq lobes, cinq étamines courtes. Ovaire en globe, capsule sphérique que la nature semble avoir figurée avec plaisanterie ; car quoique quand la capsule est bien mûre on y voye des traits marqués de haut en bas en côte de melon comme si elle devoit s'ouvrir de cette manière, néanmoins quand on la presse entre les doigts on est tout étonné de voir qu'elle s'ouvre en travers comme une boîte à savonnette. Ces traits marqués du haut en bas ne servent du tout à rien, et sont une véritable atrappe. Le maître daigne jouer quelquefois avec les disciples. Il y a du mouron à fleurs rouges et d'autre à fleurs bleues, mais ce n'est exactement que la même espèce..."

n° 6. *Euphorbia*. *Tithymale*. Les *tithymales* sont un genre de plantes qui fournissent, quand on les rompt, un lait caustique qui fait tomber les verrues, et qu'il ne faut pas laisser séjourner sur la peau quand on manie ces plantes. Mais l'attouchement de la plante n'est pas nuisible ; en la laissant un peu flétrir, le lait se dessèche et tarit bien vite...

n° 8 *Alsine media*. La morgeline. C'est ici le mouron des bonnes femmes qui en cueillent pour les oiseaux ; mais les botanistes et même les herboristes réservent ce nom pour le n° 5 et n'appellent cette plante-ci que morgeline ou alsine. Il faut éviter l'équivoque pour les pauvres oiseaux car le vrai mouron les tue, au lieu que celui-ci leur fait grand plaisir et grand bien. Quoique la fructification dans les deux genres ait quelque rapport, il y a réellement de très grandes différences. La fleur de morgeline est toujours blanche, elle a cinq pétales, elle a trois stigmates, sa capsule est allongée, elle s'ouvre par le haut ; sa tige est ronde, garnie d'un filet de poils par un seul côté. Le mouron est monopétale, sa corolle est toujours bleue ou rouge, sa capsule est sphérique, elle s'ouvre transversalement en deux pièces, sa tige est glabre (sans poils) et quarrée. Ses feuilles, d'ailleurs, ont un caractère bien facile à distinguer, par le pointillé noir qu'on voit toujours à leur surface inférieure et que la morgeline n'a pas..."

☞ Correspondance générale, n° 4088 (seconde partie).

Plantes du dernier en voi.

11. *Centaurea jacea*.
La Jacée.

12. *Campanula rotundifolia*.
La petite campanule.
Linnaeus l'appelle à ronde feuille quoique les feuilles soient longues et étroites; mais si vous suivez sa longue et mince tige jusqu'au près de la racine, vous trouverez ses deux premières feuilles (appelées feuilles radicales) presque rondes.

13. *Leontodon histum*?
Houbaire ou Dipsacée verte?
Ce qui me me en doute est que la plante ainsi nommée a ses rails fourchus, et que je n'en ai vu manger à celle-ci que les simples. Les feuilles ne peuvent me servir, car il n'y en a point.

14. *Scabiosa succisa*.
Vous l'avez bien nommée scabieuse, mais ce n'est pas une fleur composée, c'est une fleur aggrégée. Si vous regardez bien les étamines vous verrez qu'elles ont des filaments qui ne sont point recouverts par leurs sommets.

15. *Medicago lupulina*.
Sorte de petite vesce appelée en Dauphiné trèfle noir.

16. *Campanula glomerata*.
C'est la campanule pelotée ou conglomérée qui par hazard n'a ici qu'une seule fleur au lieu de la longue qu'elle en porte ordinairement.

37

37. Manuscrit autographe [destiné à Madeleine-Catherine Delessert]. [Paris, 1773]. 2 pp. 1/2 in-4.

Description commentée de vingt plantes envoyées à Rousseau par Mme Delessert.

"Plantes du dernier en voi.

n° 11. *Centaurea jacea*. La jacée.

12. *Campanula rotundifolia*. La petite campanule. Linnaeus l'appelle à ronde feuille quoique les feuilles soient longues et étroites; mais si vous suivez sa longue et mince tige jusqu'au près de la racine, vous trouverez ses deux premières feuilles (appelées feuilles radicales) presque rondes...

15. *Medicago lupulina*. Sorte de luzerne appelée en Dauphiné trèfle noir...

18. *Daucus carotta*. C'est la carotte sauvage dont je vous ai ci-devant envoyé une ombelle dans une lettre...

27. *Spiraea filipendula*? La filipendule? Vous connoîtrez aisément si c'est elle; car en la déracinant en automne, on trouve à sa racine des grains comme de petits pois attachés par des fils très déliés.

28. *Polygonum orientale*. La persicaire d'orient. Cette plante est étrangère, et vous ne l'aurez forcément pas trouvée dans la campagne...

30. *Borrago officinalis*. La bourrache. Comment, cousine? Est-ce que vous ne connoissiez pas la bourrache?

Correspondance générale, n° 4090.

38. Lettre autographe [à Madeleine-Catherine Delessert]. [Paris], 30 août [1773]. 4 pp. in-4.

IMPORTANTE LETTRE SUR LA BOTANIQUE ET SUR L'HERBIER DE MADELEINE DELESSERT.

Rousseau y résume la méthode qu'il a suivie pour la rédaction de ses huit *Lettres sur la botanique* et explique que la constitution d'un herbier est rendue nécessaire par cette méthode.

"Lorsque vous me proposâtes, chère cousine, de vous donner la connoissance de quelques plantes pour l'amusement de vos enfans, je jugeai qu'on pouvoit leur rendre ces amusemens utiles par une étude un peu méthodique qui les accoutumât peu à peu à l'attention, à l'observation, et surtout au bon raisonnement.

AU LIEU QU'UNE SIMPLE NOMENCLATURE QUI NE CHARGERAIT QUE LEUR MEMOIRE, ne les amuseroit pas longtems, seroit bientôt oubliée, et ne leur seroit d'aucun profit après cet oubli, je commençai donc par tâter leur goût et le vôtre par quelques notions générales des parties de la fructification où résident les caractères les plus essentiels et les plus constants des plantes et par lesquels on vient le mieux à bout de les classer.

JE VOUS OFFRIS POUR PREMIERS OBJETS CINQ OU SIX FAMILLES DES PLUS NOMBREUSES ET DES PLUS SAILLANTES DU REGNE VEGETAL et je tâchai d'accoutumer vos yeux à démêler et distinguer leurs parties essentielles en attendant que vous y pussiez reconnoître cet air de famille qui les distingue même sans fructification, mais qui ne frappe que les yeux suffisamment exercés.

A la distance où nous sommes les uns des autres, ne pouvant vous montrer les objets dont il s'agissoit, je cherchois à vous les indiquer de façon que vous pussiez les trouver vous-même, mais je ne tardai pas à sentir que cette indication avoit de plus grandes difficultés que je n'avois prévu; que quelque communes que fussent les plantes d'où je tirois mes exemples, je n'étois point sûr que vous les connussiez, ni quand vous les connoîtrez que ce fut sous le même nom que j'employois à les désigner, ni enfin qu'elles se trouvassent sous votre main au moment où vous en auriez besoin pour m'entendre.

Je tâchai d'obvier à toutes ces incertitudes par le nombre, espérant que parmi tout ce que je vous nommois, il se trouveroit du moins quelque chose que vous pourriez examiner; je n'ai jamais su si j'ai rempli quelque fois, et je suis par exemple encore en doute si vous connoissez une seule ombellifère. Voilà, pour commencer l'étude de la botanique... une difficulté qu'il faut lever de manière ou d'autre.

J'AI PENSE POUR CELA A VOUS PROPOSER DE COMMENCER UN HERBIER POUR VOTRE USAGE, et de m'envoyer un échantillon de chaque plante que vous y feriez entrer. Chaque plante que vous m'envoyez et que je vous suppose bien connue, par des observations attentives et répétées, me fournit en vous en envoyant le nom un moyen certain de me faire entendre sans équivoque lorsque j'aurai à vous parler de quelque chose appartenant à la structure de cette plante. mais ce moyen devient d'une extrême longueur, tant par le peu de tems que vos occupations vous permettent de donner à cet amusement que par le grand soin que vous donnez à l'échantillon que vous m'envoyez. Au lieu de le coller aussi proprement que vous faites, il suffisoit de m'envoyer un rameau

desséché et non collé qui eût feuilles et fleurs, quand même il seroit un peu chiffonné, je viendrois bien à bout pour l'ordinaire de débrouiller tout cela.

Mais votre extrême soin nous éloigne du but : car voilà seulement dix plantes que vous m'avez fait passer jusqu'ici. Il faut que vous en connaissiez au moins deux cent de vue et par leurs noms afin que nous puissions nous entendre, et peut-être en connaissez-vous bien autant tant dans les jardins que dans la campagne, mais faute de savoir quelles elles sont, je suis là-dessus comme si vous n'en connaissiez réellement que les dix que je vous ai nommées...

Ce n'est pas que j'aye changé d'avis sur la nomenclature, je ne la crois pas plus utile que quand je vous en ai parlé, à la botanique qu'on veut étudier de soi-même ; mais encore une fois, pour s'entendre avec quelqu'un qui est absent il faut bien convenir des noms qu'on donne aux objets dont on parle.

CE N'EST PAS EN VAIN QUE JE VOUS DONNE CEUX DE LINNAEUS QU'OUÏQUE LATINS. CE SONT LES SEULS ADMIS DANS TOUTE L'EUROPE et par lesquels on est sûr de s'entendre avec les botanistes de toutes les nations. Avant lui, chaque botaniste avoit ses noms qui presque tous étoient de longues phrases, il falloit savoir tous ces noms pour s'entendre avec eux ou avec leurs disciples, ce qui faisoit un tourment pour la mémoire à pure perte pour la science. Les noms françois sont sujets au même inconvénient ; chaque province a les siens, chaque état, chaque métier a les siens, tous différens les uns des autres.

Vous avez déjà vu que le mouron des bonnes femmes et celui des herboristes sont deux plantes différentes... Enfin tout n'est que confusion dans les noms donnés au hazard et qui ne sont point imposés avec méthode. Il faut donc nécessairement connoître ceux de Linnaeus pour lever dans l'occasion l'équivoque des noms vulgaires... Au reste la prononciation n'en est pas toujours aussi difficile que celle de ce terrible Chrysanthemum qui vous a si fort effarouchée...

Pour étudier utilement et agréablement la nature, il faut avoir ses productions sous les yeux. MON INTENTION EST BIEN DE FAIRE UN HERBIER A NOTRE PETITE JARDINIÈRE : mais outre qu'il prendra du tems, son usage sera de lui conserver le souvenir des plantes qu'elle aura connues, mais non pas de les lui faire connoître..."

☞ Correspondance générale, n° 4092.

39. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. Paris, 15 décembre 1773. 3 pp. in-4, adresse et trace de cachet de cire rouge au dos, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.

LETTRE SUR SES SENTIMENTS INTIMES.

je me détache insensiblement de tout ce qui tient à cette vie

"Depuis quelque tems, chère cousine, notre correspondance languit un peu ; ma confiance en vous et en moi m'empêche de m'en inquiéter. Heureux les amis qui n'ont pas besoin de se parler pour s'entendre..."

Je suis réjoui des progrès de vos aimables enfans et n'en suis nullement surpris ; il y a pour cela de bonnes raisons ; et par la bénédiction du Ciel et par le cours naturel des choses vous devez être la plus heureuse des mères comme vous fûtes la plus digne des filles. Jouissez dès cette vie de tous les prix de la vertu.

Heureux qui dans un rang moral bien inférieur y peut du moins expier toutes les fautes.

L'appesantissement qui m'a fait renoncer aux longues courses et le partage d'un tems qui m'est nécessaire et dont la botanique ne me dédomageoit pas m'ont forcé d'y renoncer, et il est étonnant avec quelle rapidité j'ai perdu dans quelques mois le peu que je n'avois acquis en plusieurs années qu'à force de travail et d'assiduité. Il n'y eût eu que le désir de diriger ou plutôt de suivre vos progrès qui eût pu soutenir les miens. Mon zèle ne s'attiedra jamais tant qu'il pourra seconder le vôtre ; à cela près JE ME DETACHE INSENSIBLEMENT DE TOUT CE QUI TIENT A CETTE VIE, et il n'y a pas, à la vérité, un grand mérite à moi. Je vois déjà le pont et j'allège mon vaisseau dans l'orage en jettant peu à peu dans la mer tout ce qui le surchargeoit..."

☞ Correspondance générale, n° 4100.

40. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. Paris, 31 décembre 1773. 1 p. 1/2 in-4, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.

Jolie lettre spirituelle.

"Vous avez trouvé, chère cousine, l'art d'animer ma paresse sans déranger la vôtre, et de me forcer de vous écrire, en gardant le silence de votre côté. Je vous dois des remerciemens que je vous fais de bon coeur et que je vous ferois de meilleur coeur encore si dans les marques de votre souvenir vous eussiez un peu plus consulté mon goût que le vôtre.

Est-il bien de jeter ainsi des ballots de marons à la tête des gens sans dire gare. Un autre eût peut-être gardé les marons jusqu'à ce que vous lui en apprissiez la destination ; pour moi qui ait passé l'âge des enfantillages, et qui vous honore trop pour être pointilleux avec vous, j'accepte les marons, et je les mange avec plaisir, moins parce qu'ils sont excellens que parce qu'ils me viennent de vous ; mais je ne prétends pas pour cela laisser votre silence impuni, et pour m'avoir envoyé cette fois des marons sans lettre, je vous condamne pour votre pénitence à m'envoyer tous les ans à pareil tems une lettre sans marons..."

☞ Correspondance générale, n° 4101.



41. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. Paris, 21 janvier 1774. 2 pp. 3/4 in-4, adresse et traces de cachet de cire rouge au dos, déchirures dues à l'ouverture avec petit manque de papier et perte de quelques lettres.

"Voilà, chère cousine, de terribles nouvelles auxquelles je ne m'attendois guères... J'aime à me livrer au soin que vous prenez de me faire envisager vos allarmes comme passées, surtout à l'égard de vos chères soeurs que je dois supposer entièrement rétablies sans en sentir moins toutes les peines qu'ont dû souffrir et toutes les fatigues qu'ont dû supporter à cette occasion une soeur comme vous et une maman comme la leur..."

Il y a une quinzaine de jours tout au plus que j'ai reçu vos plantes qu'on m'a dit avoir été oubliées au fond d'une caisse. Je vous enverrai les noms sitôt que la belle saison et plus de tranquillité vous rappelleront à Fourvière et à la botanique."

Un des enfants de Madeleine-Catherine Delessert (certainement une des filles, d'après la rondeur de l'écriture) a inscrit au crayon papier, en tête de la lettre : "Mes deux tantes avoient été malades".

✉ Correspondance générale, n° 4102.

42. Lettre autographe [à Madeleine-Catherine Delessert]. Paris, 28 mai 1774. 3 pp. 3/4 in-4.

ROUSSEAU ANNONCE L'ENVOI DE L'HERBIER DE MADELEINE DELESSERT.

"Le dernier cadeau, chère cousine, que ma femme a reçu de vous, méritoit assurément bien un remerciement ; et l'ouvrage de l'aimable Madelon [Marguerite-Madeleine Delessert fille de Madeleine-Catherine Delessert], qui est un chef-d'oeuvre pour son âge et qui fait l'admiration aussi bien que la parure de ma femme, méritoit bien son éloge et le mien ; mais j'ai toujours remarqué avec peine que l'obligation d'écrire m'en diminueoit l'empressement : de si fréquens remerciemens commencent à devenir embarrassans à faire ; ils ont enfin rendu nécessaire une explication sur les cadeaux de toute espèce, qui me coûte infiniment avec vous. Et j'avoue, chère cousine, que si vous voulez bien m'épargner par là cette explication, vous soulageriez mon coeur d'un grand poids.

Au plaisir d'embrasser votre cher mari et de le voir arriver en bonne santé, s'est joint le regret d'apprendre que nous ne le posséderions ici que bien peu de tems...

JE LUI REMETS UN PETIT ECHANTILLON D'HERBIER COMMENCE DEPUIS LONGTEMPS, maintenant achevé à la hâte, et que j'ai mieux aimé laisser imparfait que de manquer cette occasion de vous le faire passer.

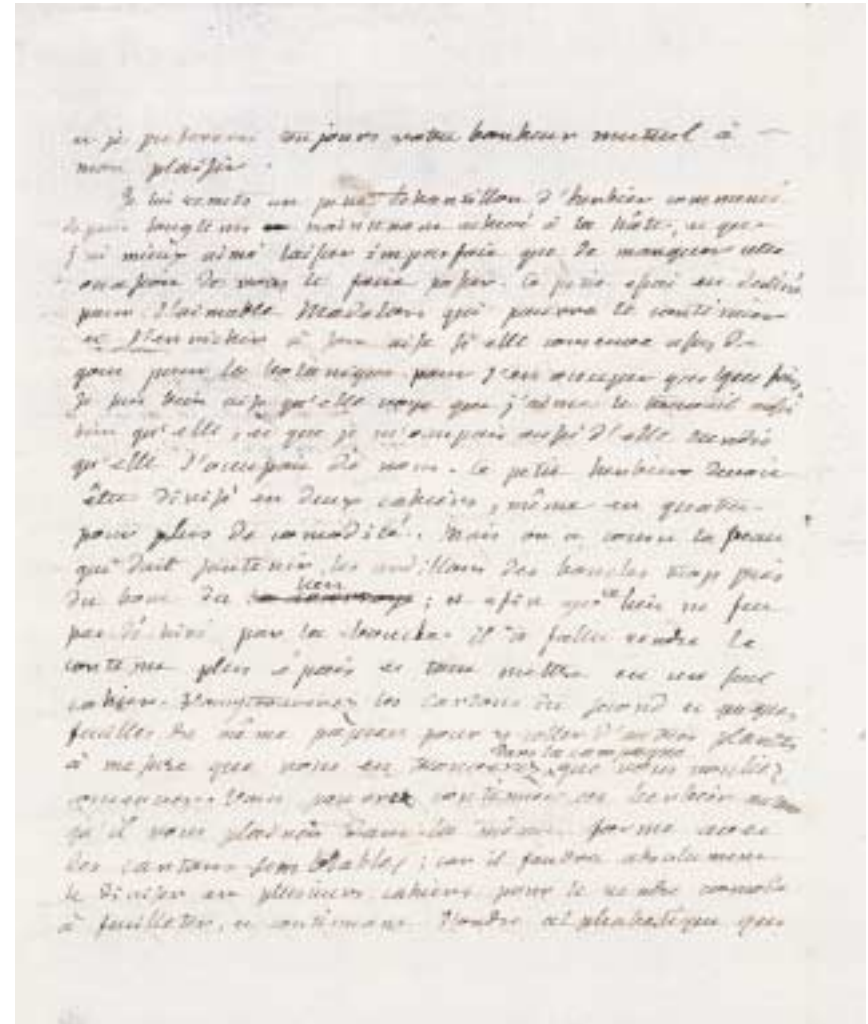
CE PETIT ESSAI EST DESTINE POUR L'AIMABLE MADELON qui pourra le continuer et l'enrichir à son aise si elle conserve assez de goût pour la botanique pour s'en occuper quelquefois. Je suis bien aise qu'elle voye que j'aime le travail aussi bien qu'elle, et que je m'occupois aussi d'elle tandis qu'elle s'occupoit de moi.

CE PETIT HERBIER DEVOIT ETRE DIVISE EN DEUX CAHIERS, même en quatre pour plus de commodité. Mais on a cousu la peau qui doit soutenir les arpillons des boucles trop près du bout du lien ; et afin que ce lien ne fût pas déchiré par la boucle, il a fallu rendre le contenu plus épais et tout mettre en un seul cahier. Vous y trouverez les cartons du second et quelques feuilles du même papier pour y coller d'autres plantes à mesure que vous en trouverez dans la campagne, que vous voulez conserver. Vous pourrez continuer cet herbier autant qu'il vous plaira dans la même forme, avec les cartons semblables ; car il faudra absolument le diviser en plusieurs cahiers pour le rendre comode à feuilleter, et continuant l'ordre alphabétique que j'ai commencé, vous aurez soin de marquer sur chaque cahier la première et la dernière lettre de la portion d'alphabet qu'il contient. De cette manière vous pourrez trouver tout d'un coup la plante que vous cherchez en n'ouvrant que le cahier où elle est contenue.

SUR LA FEUILLE QUI CONTIENT CHAQUE PLANTE J'AI ECRIT PREMIEREMENT LE NOM DE LINNAEUS [le botaniste Carl von Linné], PUIS UN NOM FRANÇOIS ou connu ou tiré de quelque auteur, ET ENFIN, COMME VOUS LE DESIREZ, LE NOM DE LA FAMILLE autant que cela s'est pu faire ; car cette chaîne n'est pas encore si bien débrouillée que toutes les plantes sans exception puissent se rapporter à une famille bien déterminée et il y a bien des familles qu'on ne distingue encore que par des caractères plus arbitraires que naturels. Au reste, j'ai bien fait de vous proposer d'avance la nomenclature de Linnaeus ; car cette nomenclature vient, comme je l'avois prévu, d'être adoptée ici AU JARDIN DU ROY, et dans peu d'années on n'en connoitra plus d'autre en France, non plus que dans le reste de l'Europe...

Permettez que je renvoye à un autre fois votre objection sur les arbres fruitiers dont les jardiniers et cultivateurs prennent les variétés pour autant d'espèces, parce qu'ils les distinguent les unes des autres non seulement au fruit mais au feuillage et au bois. Sur ce pied-là, ils doivent admettre aussi non seulement les nègres et les blancs, mais les blonds et les bruns pour autant d'espèces différentes d'hommes, et par conséquent faire un Adam pour chacune de ces espèces...

✉ Correspondance générale, n° 4111.





L'herbier de Jean-Jacques Rousseau
destiné à Madeleine Delessert

43. Herbier composé par Rousseau dans les années 1773-1774. 167 feuillets doubles (pliés au format 230 x 164 mm) portant au total 175 plantes ou parties de plantes, chacune fixée par des brides de papier doré, dans un encadrement de double filet tracé à l'encre rouge. L'ensemble est divisé en deux parties, placées chacune sous couvertures cartonnées liées avec des rubans de tissu vieux-rose et ornées en rouge au pochoir d'un encadrement de rinceaux végétaux avec oeillets aux angles : la couverture supérieure de la première partie porte la légende manuscrite à l'encre rouge "Herbier pour Mademoiselle de Lessert", et la seconde les initiales également manuscrites à l'encre rouge "J.J.R.". Le tout se range dans une boîte en acajou du début du dix-neuvième siècle (280 x 380 mm et 85 mm de hauteur) fermant à clef, avec encadrement de cuivre sur le couvercle portant les inscriptions : "Herbier de J.J. Rousseau" (en haut), et "Fait pour Melle De Lessert en 1773". Le couvercle présente une mince fente longitudinale.

UN HERBIER RARISSIME, D'UNE PROVENANCE ILLUSTRÉE.

Amené à donner des conseils éducatifs à la jeune maman qu'était Madeleine-Catherine Delessert, Rousseau en vint à aborder la botanique, discipline de choix en matière de pédagogie, sujet qu'il maîtrisait parfaitement et qui fit le bonheur de ses dernières années. L'écrivain-pédagogue comprit rapidement, étant éloigné de son élève, la nécessité d'un support matériel à son enseignement. La botanique reposant pour une grande part sur l'observation, il proposa à Mme Delessert de se constituer un herbier dont elle lui enverrait des échantillons en double. Il reçut en effet trois envois de plantes qu'il décrivit dans une lettre et deux manuscrits joints à des lettres (voir les n° 34, 36 et 37 du présent catalogue). Mais la lenteur du procédé et la peur de voir le contenu de son cours dépendre du hasard des cueillettes et de l'imperfection des connaissances de son élève, le décidèrent à constituer lui-même un herbier pour la fille de Mme Delessert : il annonça dans sa lettre du 28 mai 1774 qu'il le remettait à Étienne Delessert de passage chez lui.

Rousseau avait une certaine pratique des herbiers, puisqu'il en avait déjà achevé plusieurs et envisageait d'en constituer contre souscription pour en tirer un revenu. D'après Bernard Gagnebin (édition de la Pléiade des *Oeuvres complètes* de Rousseau, IV, pp. 1888-1892), l'écrivain aurait laissé dix herbiers, en partie ou entièrement constitués par lui, parmi lesquels quatre sont actuellement conservés dans des collections publiques (bibliothèques de Zürich, des Arts décoratifs à Paris, du musée Jacquemart-André, du musée Carnavalet à Paris), un a disparu (le "grand herbier", dont on ignore s'il existe encore et dans quelle collection), un a été détruit (l'"herbier in-4" en 11 volumes conservé au Musée botanique de Berlin, lors des bombardements de la Seconde Guerre mondiale), deux autres ne sont pas localisés (celui de la duchesse de Portland et celui que Malesherbes renvoya à Rousseau), et un dernier est d'origine controversée (l'herbier du Muséum d'Histoire naturelle).

C'EST DIRE LA RARETÉ DE L'HERBIER DE MADELOINE DELESSERT, DONT L'AUTHENTICITÉ EST INCONTESTABLE, et qui demeure l'un des plus volumineux conservés, très proche par l'importance (167 pour 101 feuillets) et la facture (même système de double encadrement à l'encre rouge) de l'herbier achevé en avril 1772 pour Julie Boy de La Tour, sœur de Mme Delessert (actuellement conservé à la bibliothèque de la ville de Zurich).

Dans le présent herbier de Madeleine Delessert, Rousseau a annoté de sa main le recto de chaque feuillet double : sur chacun, il précise le nom latin de la plante séchée, parfois son sexe, un de ses noms français et le nom de son espèce. Le nom français de la plante est parfois accompagné de la mention de la source dont il est tiré ou de la région où il est d'usage.

Un commentaire accompagne fréquemment ces mentions, où Rousseau apporte diverses précisions sur le nom, la beauté ou la fragrance de la plante concernée, les difficultés de cueillette ou de conservation, ainsi que quelques observations scientifiques. Ainsi, pour la "rave sauvage" : "Le mot rave est équivoque dans notre pays, ce n'est pas ici celle que nous appelons rave, c'est celle que nous appelons raifort" ; pour la "polygale" : "Cette petite fleur mérite d'être examinée sur le vif, sa figure est aussi singulière qu'agréable" ; pour la "centenille" : "Cette petite plante n'est connue que des botanistes ; elle ne vient que dans des lieux humides où l'eau a longtemps séjourné, et n'est pas facile à apercevoir sous l'herbe" ; pour la "pédiculaire des bois" : "NB : il ne faut pas se tourmenter à vouloir conserver aucune espèce de pédiculaire avec sa couleur ; pas même les feuilles. Elles noircissent de quelque façon qu'on s'y prenne pour les dessécher. Il en est de même de tous les melampyrum, de plusieurs espèces de véronique et d'un grand nombre d'autres plantes" ; pour la "carda-

43





43

43



mine des prés": "La jolie couleur gris-de-lin de sa fleur se perd absolument de quelque façon qu'on s'y prenne pour la dessécher. Cette plante ne fleurit qu'au commencement du printemps dans les Hayes des prés bas et humides. Ses feuilles radicales sont rondes et peu ou point découpées. Elle a le goût de la roquette ou du cresson"; pour le "muguet": "assez difficile à conserver"; pour la "morgeline": "C'est ici le mouron des oiseaux; qui n'est point un vrai mouron; puisque le caractère de ce genre est que la capsule du fruit s'ouvre en travers comme une boîte à savonette; au lieu que la capsule de cette plante-ci et de toutes les alsines s'ouvre par le haut en plusieurs segments"; pour l'"anémone des bois": "Les racines de cette plante rampent tellement sous la terre, qu'elles forment un tissu non interrompu, qui garnit quelquefois tout un bois; elle ne fleurit qu'au commencement du printemps"; pour la "luzerne arabique": "dans cette espèce, les feuilles sont ordinairement marquées dans leur milieu d'une tache rousse; j'ai pris exprès un exemplaire où cette tache rousse n'est pas, afin que vous voyiez bien qu'elle ne fait pas le caractère de l'espèce".

On joint à ce précieux herbier :

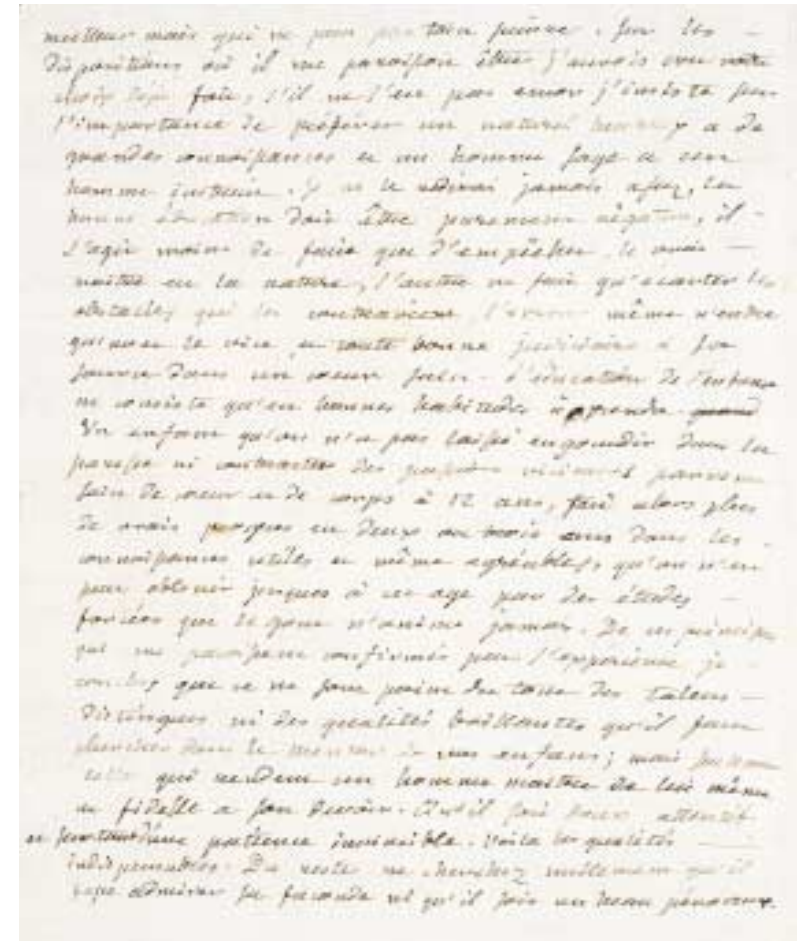
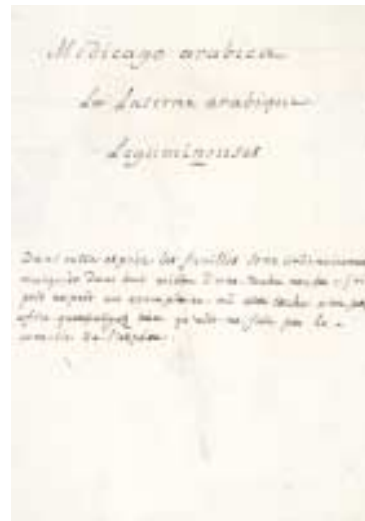
- Un manuscrit autographe de ROUSSEAU, intitulé "Noms latins de plantes" (en couverture) et "Petit herbier pour Mademoiselle De Lessert. Catalogue Alphabétique des Plantes" (en première page), [vers 1773-1774], 5 colonnes sur 3 pp. in-4, broché, quelques maculatures en couverture. Rousseau y a consigné, dans l'ordre alphabétique, le nom latin des plantes contenues dans l'herbier de Madeleine Delessert. A noter qu'il en a relevé 168, c'est-à-dire un de plus que l'herbier sous sa forme actuelle, ce qui semble corroborer une mention manuscrite postérieure apposée au verso de la couverture supérieure d'un des volumes de l'herbier, indiquant qu'il "Manque un pourpier".

- Un manuscrit intitulé "Table alphabétique des familles auxquelles Monsieur Rousseau a rapporté les Plantes de l'Herbier de Mademoiselle de Lessert", [fin du dix-huitième siècle], 9 pp. in-4, broché. Les noms français des espèces végétales sont consignés en colonne dans l'ordre alphabétique, avec, en regard, les noms français des variétés représentées dans l'herbier de Madeleine Delessert.

- Un manuscrit intitulé "Table des termes" (en couverture) et "Table de quelques termes usités en botanique, avec leurs renvois aux figures", 7 pp. 1/2 in-4, broché avec 2 planches gravées sur cuivre rehaussées de couleurs à la main. Lexique de termes français de botanique avec renvois aux figures des planches.

- Une plaquette imprimée du botaniste Alphonse de CANDOLLE : "Sur le Musée botanique de M. Benjamin Delessert, à l'occasion d'un ouvrage de M. A. Lasègue", tiré à part de la *Bibliothèque universelle de Genève*, mai 1845, in-8, 32 pp., brochée. Plusieurs paragraphes sont consacrés à Rousseau, dont un à l'herbier de Madeleine Delessert.

☞ *Œuvres complètes* (Pléiade, IV, p. 1890).



44. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. Paris, 23 août 1774. 4 pp. 3/4 in-4, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirure due à l'ouverture avec petite atteinte au texte (la petite partie détachée, maintenue par le cachet, reste parfaitement lisible).

MAGNIFIQUE LETTRE DANS LAQUELLE ROUSSEAU TRAITE DU CHOIX D'UN PRECEPTEUR, de ses propres travaux et de botanique.

"Je ne suis pas surpris que la nature, que vous vous appliquez à seconder, accélérant les progrès de vos petits bambins, vous fasse déjà sentir la nécessité de leur donner un guide, sous les yeux d'un père qui seroit certainement le meilleur mais qui ne peut pas tout suivre. Sur les dispositions où il me paroist être, j'aurois cru votre choix déjà fait; s'il ne l'est pas encor J'INSISTE SUR L'IMPORTANCE DE PREFERER UN NATUREL HEUREUX A DE GRANDES CONNOISSANCES ET UN HOMME SAGE A UN HOMME INSTRUIT.

Je ne le redrai jamais assez, la bonne éducation doit être purement négative, il s'agit moins de faire que d'empêcher, LE VRAI MAITRE EST LA NATURE, l'autre ne fait qu'écarter les obstacles qui la contraignent, l'erreur même n'entre qu'avec le vice, et toute bonne judiciaire a sa source dans un cœur sain. L'EDUCATION DE L'ENFANCE NE CONSISTE QU'EN BONNES HABITUDES A PRENDRE. Un enfant qu'on n'a pas laissé engourdir dans la paresse ni contracter des passions vicieuses, parvenu sain de cœur et de corps à 12 ans, fait alors plus de vrais progrès en deux ou trois ans dans les connoissances utiles et même agréables, qu'on n'en peut obtenir jusques à cet âge par des études forcées que le goût n'anime jamais. De ces principes qui me paroissent confirmés par l'expérience, je conclus que ce ne sont point du tout des talents distingués ni des qualités brillantes qu'il faut chercher dans le mentor de vos enfans, mais seulement celles qui rendent un homme maître de lui-même et fidelle à son devoir.

QU'IL SOIT DOUX, ATTENTIF, ET SURTOUT D'UNE PATIENCE INVINCIBLE. VOILA LES QUALITES INDISPENSABLES. Du reste, ne cherchez nullement qu'il fasse admirer sa façon de ni qu'il soit un beau père oux [la famille Delessert choisit comme précepteur le savant et littérateur genevois Pierre Prévost, 1751-1839].

Je vous épargnerais ces redites triviales de choses que vous savez mieux que moi ; si je ne savais combien les meilleurs esprits ont peine à SE GARANTIR DE LA NUISIBLE TENTATION DE FAIRE BRILLER DANS LEURS ENFANS DES TALENS PRECOSES. Au reste, ce n'est que des garçons que j'entens parler ici, et je ne désapprouve point que vous cultiviez de bonne heure les heureuses dispositions de votre fille, puisqu'ainsi le veut la nature qui donne à son sexe une pénétration plus vive et plus prompte qu'au nôtre, et la raison qui veut qu'il soit soumis de bonne heure au joug sévère qu'il doit porter un jour.

Vous m'aviez promis, m'écrivez-vous, de m'avertir quand le public recevrait de vos ouvrages : on parle beaucoup d'UNE TRADUCTION DU TASSE qui a paru il y a quelques mois, ce qui est certainement, dit-on, de vous. Veuillez m'en dire la vérité ? Mais chère cousine, il me semble que votre première ligne servoit de réponse à votre question et n'en demandoit aucune autre. La vérité que vous me demandez est que cette belle traduction qui, dit-on, est certainement de moi, n'en est point du tout. Je n'ai pas même assez d'humilité pour croire que personne puisse de bonne foi m'attribuer une pareille production, et je ne doute point que ceux qui me l'attribuent ne l'aient fait faire exprès pour cela tout aussi mauvaise qu'ils ont pu, PAR QUELQUE CUISTRE DE COLLEGE QUI NE SAVOIT NI LE FRANÇOIS NI L'ITALIEN [il s'agit probablement de la traduction française de La Jérusalem délivrée donnée par le futur consul Charles-François Lebrun].

JE VOUS REPONS AU RESTE QUE SI J'AVOIS A REPRENDRE LA PLUME QUE J'AI QUITTEE DEPUIS DIX ANS, CE NE SEROIT PAS POUR DONNER AU PUBLIC DES TRADUCTIONS.

Quant à l'opéra dont vous me parlez, c'est autre chose. JE N'AI QUE DEUX RECREATIONS, LA PROMENADE ET LA MUSIQUE. Parmi la quantité que j'en ai fait uniquement pour mon amusement depuis mon retour à Paris, est en effet un opéra commencé, mais qui, n'étant pas destiné pour le public, n'est pas achevé, et ne le sera vraisemblablement jamais. C'est une pastorale en quatre acte intitulée Daphnis et Cloé [resté inachevé et publié originellement en 1779]. Les paroles sont d'un homme avec qui M. De Lessert a diné ici [Corancez].

Quoique j'avois absolument quitté la botanique, et que la peine d'écrire augmente pour moi chaque jour, j'aurai toujours le même empressement à contribuer à vos amusemens et à ceux de la charmante Madelon [Marguerite-Madeleine Delessert, fille de Madeleine-Catherine Delessert], mais pour reprendre ce petit travail avec un peu de succès, il faudroit que j'eusse une idée un peu plus précise de vos goûts et de vos progrès, et que je visse de quel point je dois partir pour vous marquer la route que vous devez suivre.

LES SIX FAMILLES DONT J'AI ESSAYE DE VOUS DECRIRE LA FRUCTIFICATION [dans ses Lettres sur la botanique] pour consulter votre goût et vous familiariser avec quelques termes, SONT PRISES POUR AINSI DIRE AU HAZARD et n'ont pas une suite dont on puisse prendre le fil. Cet essai étant fait, il en faudroit connoître bien le succès pour commencer au point convenable la véritable étude, qui ne consiste pas seulement dans celle de la fructification mais des plantes dans leur ensemble et dans toutes leurs parties. Deux heures de conversation quand j'aurai le bonheur de vous voir nous dispenseroient de bien longues pancartes...

☞ Correspondance générale, n° 4113.

45. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. Paris, 4 octobre [1774], "à la hâte". 3 pp. in-4, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.

"Grand merci, chère cousine, du bien que vous me faites et par votre aimable lettre pleine de la tendresse la plus amicale, et par la bonne nouvelle que vous me donnez du mariage de votre cher frère [François-Louis Boy de La Tour, avec Henriette-Marguerite Bontems] et par les marques de confiance et d'amitié dont cette nouvelle est accompagnée tant de votre part que de celle de votre excellente maman dont je partage la joye ainsi que la votre dans cet agréable événement qui nous intéresse tous... Le choix de monsieur votre frère qui a préféré le mérite à la fortune est bien digne des sentimens que j'ai cru lui connoître : son humeur égale et [sic] douce, son caractère plein d'honnêteté doivent assurément produire le bonheur commun dans un mariage bien assorti. Et je ne doute point qu'il n'y trouve le sort heureux que mon cœur lui désire [en fait, ce mariage fut rompu au bout de deux ans].

Un petit changement que par raison de comodité plutôt que d'économie j'ai été forcé de faire dans ma vie privée me prive à présent de prolonger les visites qui me sont agréables jusqu'à l'heure du repas ; c'est que n'ayant point de domestique, et ma femme commençant ainsi que moi à se ressentir de l'appesantissement de l'âge, nous nous abstenons désormais d'offrir à personne même la très mince fortune du pot, à moins que ce ne soit au cabaret..."

☞ Correspondance générale, n° 4114.

46. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. Paris, 17 décembre 1774. 2 pp. in-4, adresse et cachet de cire rouge à la lyre au dos, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier sans atteinte au texte.

"Je suis bien honteux, chère cousine, de vous remercier si tard de l'immense provision de marons que vous m'avez envoyée, la quantité n'a pas empêché qu'ils n'aient été gelés en chemin et a fait qu'ils se sont échauffés ensuite. Mais ils se raccomodent depuis que ma femme les a étendus à l'air, et nous les mangeons avec plaisir..."

J'espère sur votre dernière lettre voir de jour en jour arriver votre cher mari. Il a bien fait de ne pas se mettre en route par les froids violens que nous venons d'essuyer : mais à présent que le tems et [pour "est"] doux et favorable aux voyages, j'espère ne pas tarder à l'embrasser... Il me trouvera délogé ; JE N'AI PAS CHANGE DE RUE, JE SUIS SEULEMENT QUELQUES PORTES PLUS BAS, VIS-A-VIS L'HOTEL DE BULLION ; mon nouveau logement quoique plus grand et plus comode, me plait pourtant beaucoup moins que celui que je viens de quitter ; mais en attendant que j'en trouve un qui me convienne davantage, J'ESPERE ETRE ICI DU MOINS A L'ABRI DU VOISINAGE SCANDALEUX qu'on m'avoit donné dans l'autre, et qui m'a forcé enfin d'en sortir après quatre ans d'habitation.

Mal sur mal n'est pas santé ; j'ai eu ces odieux tracas par surcroit dans un moment où j'en avois beaucoup d'autres, et entre autres celui d'un engagement fort étourdiment pris, mais que je veux remplir fidèlement s'il m'est possible, et pour la chose et pour le tems, et qui m'oblige de me lever pour cela d'ordinaire avant le jour et de travailler à la lumière, ce que j'aime encore mieux que de veiller tard..."

☞ Correspondance générale, n° 4115.

47. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. Paris, 2 février 1775. 3 pp. in-4, adresse et trace de cachet de cire rouge au dos, déchirure due à l'ouverture avec infime manque de papier sans atteinte au texte.

Émouvante lettre sur la mort de sa tante.

"Je reconnois bien, chère cousine, votre tendre délicatesse dans la manière dont vous m'annoncez la perte que je viens de faire. En apprenant la mort de ma respectable tante [Suzanne Goncerut], ce n'est pas sur elle que j'ai pleuré, c'est sur moi que le Ciel destinoit à lui survivre.

IL EST FACILE A TOUT HOMME RAISONNABLE DE SUPORTER AVEC PATIENCE TOUT CE QUI EST DANS L'ORDRE DE LA NATURE, et rien n'est plus naturel que de voir une longue et innocente vie se terminer par une douce mort. Grâce au Ciel, elle n'a point connu ces situations cruelles qui font de la vie un fardeau, mais à l'âge où elle étoit parvenue, la sienne avoit cessé d'elle [pour "être"] pour elle un bien, et si, au nom des bonnes oeuvres dont elle l'a remplie, elle obtient pour un neveu qu'elle a chéri ce qu'il y a désormais de meilleur pour lui, sa mort même n'aura pas été sans fruit. Ce n'étoit plus ce que je craignois pour elle ; je craignois le mal-être et la souffrance, et vous m'avez

rassuré là-dessus bien à propos, en m'apprenant avec combien de zèle et de générosité elle a été soignée jusqu'à la fin par cette personne estimable dont pour une des bizarreries attachées à ma situation je ne sais même pas le nom mais à laquelle je dois et j'ai voué la plus vive reconnaissance...

Il m'est... bien difficile de voir sans un peu de murmure renvoyer si loin ce voyage que vous m'aviez promis ; je ne m'en consolerais qu'en apprenant que selon vos désirs vous avez heureusement donné une petite élève à l'aimable Madelon [Marguerite-Madeleine Delessert] qui doit maintenant avoir déjà de la sagesse à distribuer à ses frères et soeurs..."

Suzanne Goncerut, née Rousseau (1682-1775), soeur d'Isaac Rousseau, éleva Jean-Jacques depuis la mort de sa mère jusqu'à la fuite de son père à Nyon. C'est la "tante Suzon" des *Confessions*, à qui le philosophe attribuait son goût pour la musique.

☞ *Correspondance générale*, n° 4119.

48. Lettre autographe à Madeleine-Catherine Delessert. Paris, 24 octobre 1775. 2 pp. 1/4 in-4, adresse et trace de cachet de cire rouge au dos, déchirure due à l'ouverture avec petit manque de papier et perte de quelques lettres.

"J'AI SENTI TOUTES VOS ANGOISSES DANS L'ACCIDENT D'UN DE VOS ENFANS. Il faut assurément tout votre courage pour leur laisser encore une liberté qui a produit deux si tristes effets ou plutôt qui a paru les produire, car s'ils en étoient l'ouvrage, ils en résulteroient toujours ; au lieu qu'APRES AVOIR ETUDIE TRES LONGTEMPS AVEC GRAND SOIN LES ENFANS DES PAYSANS QUI SANS CONTREDIT SONT ENCORE PLUS EN LIBERTE QUE LES VOTRES, JE N'AI POINT VU PARMI EUX D'ACCIDENS SEMBLABLES ; et s'il en arrive quelquefois, ce que je ne veux pas nier, quoique je l'ignore, je suis certain du moins qu'ils sont moins nombreux et moins fâcheux que ceux qui arrivent aux enfans de la ville les mieux gardés et surveillés. Voilà une différence dont il importeroit de trouver la véritable cause, et cette recherche ne me paroitroit pas indigne des méditations de M. Prevost [le savant et littérateur genevois Pierre Prevost, 1751-1839, était précepteur dans la famille Delessert].

J'ai eu la consolation d'apprendre que cet accident n'auroit aucune suite et avoit occasionné dans l'enfant des marques de courage qui, selon moi, doivent être comptées pour quelque chose dans les effets de la bonne éducation..."

☞ *Correspondance générale*, n° 4122.

Le manuscrit des *Lettres sur la botanique*

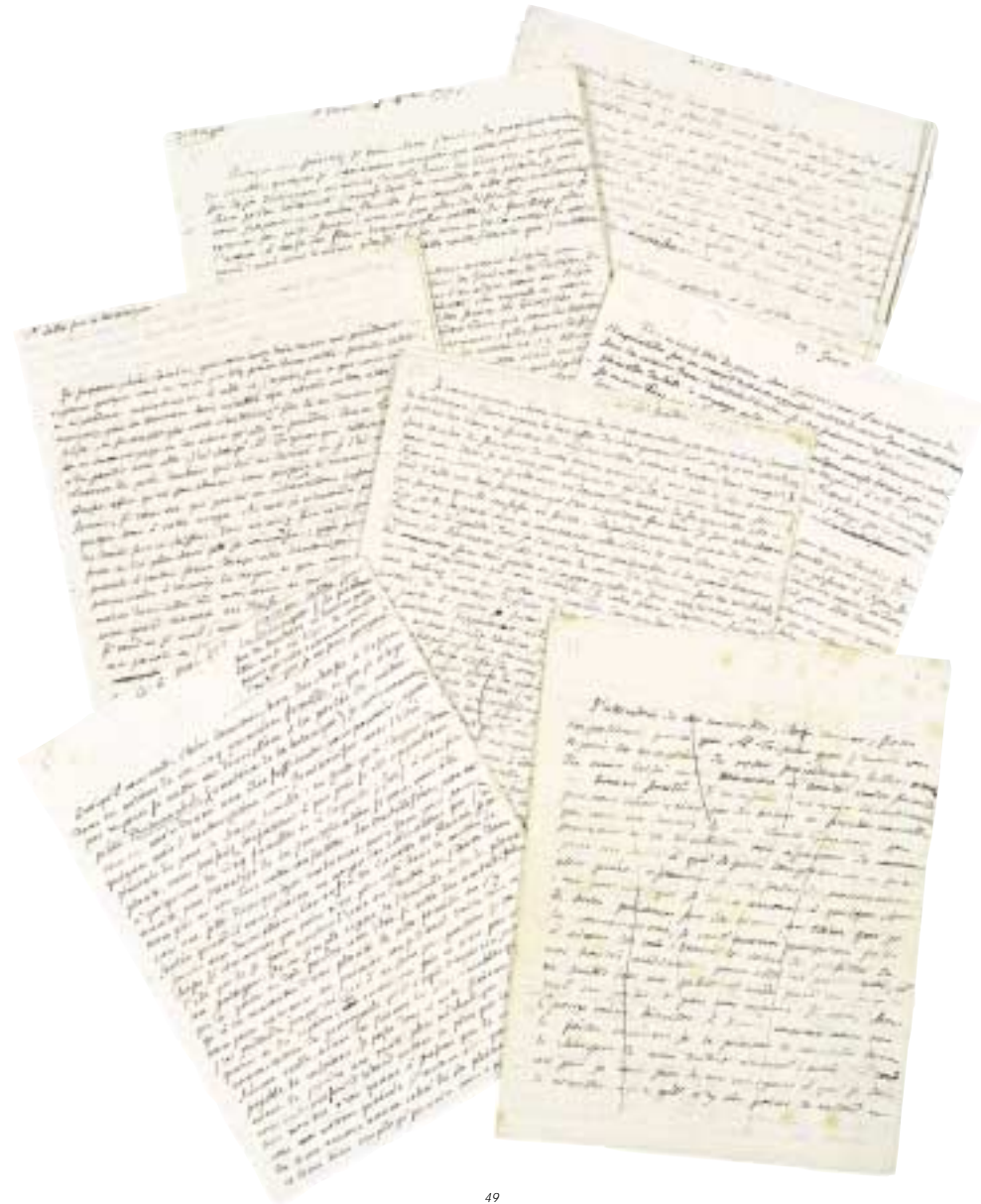
49. Correspondance de 8 lettres autographes adressée à Madeleine-Catherine Delessert. 22 août [1771]-[fin du printemps 1774]. 43 pp. 1/2 in-4 ; quelques ratures, ajouts et corrections ; deux lettres avec adresse et cachet au dos ; une lettre sous forme de deux bi-feuillets cousus au fil jaune ; la première lettre avec bords éfrangés, quelques déchirures et restaurations anciennes.

CES PRECIEUSES LETTRES FURENT EDITEES EN 1781 SOUS LE TITRE DE *LETTRES SUR LA BOTANIQUE*.

Féru de botanique depuis longtemps et particulièrement depuis son séjour au val de Travers, Rousseau fut enchanté de céder à la demande de Mme Delessert qui souhaitait recevoir quelques rudiments de botaniques pour pouvoir les enseigner à sa fille, Marguerite-Madeleine, dite "Madelon". Aussi, nombre des lettres de Rousseau à Mme Delessert traitent-elles de botanique et constituent une démonstration des qualités de pédagogue du philosophe.

Parmi ces lettres, il en est huit qui constituent une introduction en règle à la botanique, des "lettres élémentaires" que Rousseau avaient particulièrement travaillées, laissant même des brouillons actuellement conservés à la bibliothèque de Neuchâtel.

Quand Rousseau rendit l'âme, dans la propriété d'Ermenonville, le marquis de Girardin (qui l'y avait accueilli) trouva ces brouillons parmi ses papiers : il en apprécia fortement la précision et la clarté et les communiqua aux éditeurs Du Peyrou et Moutou qui travaillaient à la publication des œuvres complètes de Rousseau. Les éditeurs voulurent alors collationner le texte des brouillons avec celui des lettres originales. Ils obtinrent donc communication de ces lettres par Mme Delessert qui en raya quelques passages qu'elle jugeait trop personnels, et les publièrent en 1781 sous le titre de *Lettres sur la botanique*.



Ce sont ces lettres de Rousseau qui décidèrent par ailleurs du goût de Benjamin Delessert pour les sciences naturelles, et qui furent à l'origine de la constitution de son fameux cabinet de botanique.

"J'ai omis, chère cousine, dans ma précédente lettre de répondre à l'article de la vôtre qui regarde les plantes, parce que cet article seul demandoit une lettre entière que je pouvois vous écrire plus à loisir.

Votre idée d'amuser un peu la vivacité de votre fille et de l'exercer à l'attention sur des objets agréables et variés comme les plantes me paroît excellente, mais je n'aurois osé vous la proposer de peur de faire le Monsieur Josse [personnage de Molière qui propose un remède lucratif pour lui-même] ; puisqu'elle vient de vous je l'approuve de tout mon coeur et j'y concourrai de même, persuadé qu'À TOUT AGE L'ÉTUDE DE LA NATURE ÉMOUSSE LE GÔUT DES AMUSEMENS FRIVOLES, PRÉVIENT LE TUMULTE DES PASSIONS ET PORTE À L'ÂME UNE NOURRITURE QUI LUI PROFITE EN LA REMPLISSANT DU PLUS DIGNE OBJET DE SES CONTEMPLATIONS..." (première lettre, 22 août [1771]).

"Mais je vous préviens que si vous voulez prendre des livres et suivre la nomenclature ordinaire, avec beaucoup de noms vous aurez peu d'idées, celles que vous aurez se brouilleront, vous ne suivrez bien ni ma marche ni celle des autres, et n'aurez tout au plus qu'une connoissance de mots. Chère cousine, JE SUIS JALOUX D'ÊTRE VOTRE SEUL GUIDE EN CETTE PARTIE..." (deuxième lettre, [16 mai 1772]).

Rousseau présente, dans les six premières lettres, six "familles" de plantes : les "liliacées", les "crucifères", les "papilionacées", les "fleurs en gueules", les "ombellifères", les "fleurs composées", à travers diverses descriptions particulières : un lis, une giroflée, une fleur de pois, une ortie blanche, une marguerite, etc. La septième lettre est consacrée exclusivement aux arbres fruitiers.

La dernière lettre, écrite chronologiquement entre la sixième et la septième, mais traditionnellement publiée à la suite des sept premières, permet à Rousseau d'aborder la technique de fabrication des herbiers : *"Le moment à choisir pour cela est celui où la plante est en pleine fleur, et où même quelques fleurs commencent à tomber pour faire place au fruit qui commence à paroître. C'est dans ce point où toutes les parties de la fructification sont sensibles, qu'il faut tacher de prendre la plante pour la dessécher dans cet état... Les petites plantes se prennent toutes entières avec leur racine qu'on a soin de bien nettoyer avec une brosse afin qu'il n'y reste point de terre... Les arbres et les grandes plantes ne se prennent que par échantillon. Mais il faut que cet échantillon soit si bien choisi, qu'il contienne toutes les parties constitutives du genre et de l'espèce, afin qu'il puisse suffire pour reconnoître et déterminer la plante qui l'a fourni... Il faut absolument choisir un tems sec, et même dans ce tems-là le moment le plus sec et le plus chaud de la journée... Encore alors si l'on y trouve la moindre humidité faut-il les laisser ; car infailliblement elles ne se conserveront pas..."*

Quand vous avez cueillis vos échantillons vous les apportés au logis toujours bien au sec pour les placer et arranger dans vos papiers. Pour cela vous faites votre premier lit de deux feuilles au moins de papier gris sur lesquelles vous placez une feuille de papier blanc, et sur cette feuille vous arrangez votre plantes, prenant grand soin que toutes ses parties, surtout les feuilles et les fleurs, soient bien ouvertes et bien étendues dans leur situation naturelle... Mais il y en a de rebelles qui se gripent d'un côté pendant qu'on les arrange de l'autre. Pour prévenir cet inconvénient j'ai des plombs, de gros sous, des liards avec lesquels j'assujétis les parties que je viens d'arranger, tandis que j'arrange les autres..." (huitième lettre, 11 avril [1773]).

Correspondance générale, n° 4005, 4013, 4037, 4045, 4050, 4073, 4077, 4089 ; Oeuvres complètes (Pléiade), IV, pp. 1151-1195.

50. ROUSSEAU (Jean-Jacques). *La Botanique de J. J. Rousseau*. Paris, Baudouin frères, 1821. In-folio, xi-159 pp., demi-maroquin rouge à grain long à coins, titre doré sur le plat supérieur, tranches citron (reliure de l'époque).

Rousseau illustré par Redouté.

Une vignette dans le texte au titre (*Roussoea Simplex*) et 65 planches hors texte gravées au pointillé, imprimées en couleurs et finement retouchées au pinceau, d'après les peintures de Redouté.

Originellement publié en 1805, il réunit les textes de plusieurs séries de lettres de Rousseau touchant la botanique, dont des lettres à la duchesse de Portland, ses célèbres *Lettres sur la botanique*, à quoi a été ajouté son dictionnaire des termes d'usage en botanique.

Bel exemplaire malgré quelques mouillures atteignant les dernières planches et le deuxième plat.

Dunthorne, n° 252 ; Nissen, n° 1688 ; Pritzel, n° 7824.



50



ESTIMATIONS

BIBLIOGRAPHIE



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Jean-Jacques Rousseau*. Catalogue d'exposition rédigé en 1962. Les pages 90 à 100 (*Les Rêveries du promeneur solitaire*) décrivent Rousseau herborisant.

CATALOGUE DES LIVRES RARES ET PRÉCIEUX *composant le cabinet de feu M. Benjamin Delessert*, Paris, 1912, n° 570 (42 lettres), n° 571 (les 8 lettres sur la botanique et 4 lettres jointes sur le même sujet), n° 572 (herbier). L'ensemble des lettres et manuscrits (herbier compris) n'ont pas été dispersés lors de cette vente aux enchères mais ont fait l'objet d'une description dans le catalogue, où un texte imprimé précise : "Les 3 n° suivants ayant fait l'objet d'un legs particulier ne seront pas vendus".

DUNTHORNE (Gordon), *Flower & fruit prints of the 18th and early 19th centuries*, New York, Da Capo Press (reprint de l'édition de Wasington, 1938).

GAGNEBIN (Bernard), *Album Rousseau*, Paris, Collection La Pléiade, 1976, pp. 189-191 (présentation rapide de l'herbier de Madeleine Delessert, avec photographies).

JACCARD (Paul), "Un Herbier de J.-J. Rousseau", dans *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, t. XXX, 1894, pp. 85-88 (cité par Gagnebin dans les *Oeuvres complètes*, IV, p. 1890).

NISSEN (Claus), *Die Botanische Buch Illustration*, Stuttgart, 1968.

PRITZEL (G. A.), *Thesaurus literaturae botanicae*, Mansfield Center, Martino fine books, s.d. (reprint de l'édition de Leipzig, 1872).

ROUSSEAU (Jean-Jacques), *Correspondance générale [...] annotée et commentée par Théophile Dufour*, tomes XV, XVIII-XX, Paris, 1931-1934, *passim* (texte de tous les manuscrits sauf l'herbier et de toutes les lettres présentés ici à la vente). Pour ces lettres et manuscrits, Théophile Dufour a établi son édition à partir de celle donnée par Philippe Godet et Maurice Boy de La Tour en 1911, *Lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau à Mmes Boy de La Tour et Delessert*, Genève, qui reprenait en un seul volume le texte publié d'abord en 1908 en deux fois dans les numéros du 1er septembre et du 1er octobre 1908 de la *Revue des Deux mondes*.

ROUSSEAU (Jean-Jacques), *Oeuvres complètes*, tome IV, Paris, Collection La Pléiade, 1969, pp. 1151-1195 (texte des *Lettres sur la botanique*), pp. 1808-1829 (notes sur les *Lettres sur la botanique*), pp. 1885-1887 (notice bibliographique sur les *Lettres sur la botanique*), p. 1890 (présentation de l'herbier de Madeleine Delessert).

1	25.000 / 30.000 F - 3811 / 4573 €	26	6.000 / 8.000 F - 915 / 1220 €
2	15.000 / 20.000 F - 2287 / 3049 €	27	25.000 / 30.000 F - 3811 / 4573 €
3	20.000 / 25.000 F - 3049 / 3811 €	28	30.000 / 35.000 F - 4573 / 5336 €
4	30.000 / 35.000 F - 4573 / 5336 €	29	25.000 / 30.000 F - 3811 / 4573 €
5	12.000 / 15.000 F - 1829 / 2287 €	30	6.000 / 8.000 F - 915 / 1220 €
6	30.000 / 35.000 F - 4573 / 5336 €	31	50.000 / 60.000 F - 7622 / 9147 €
7	60.000 / 70.000 F - 9147 / 10671 €	32	15.000 / 20.000 F - 2287 / 3049 €
8	8.000 / 10.000 F - 1220 / 1524 €	33	8.000 / 10.000 F - 1220 / 1524 €
9	6.000 / 8.000 F - 915 / 1220 €	34	50.000 / 60.000 F - 7622 / 9147 €
10	10.000 / 12.000 F - 1524 / 1829 €	35	20.000 / 25.000 F - 3049 / 3811 €
11	3.000 / 4.000 F - 457 / 610 €	36	20.000 / 25.000 F - 3049 / 3811 €
12	4.000 / 5.000 F - 610 / 762 €	37	15.000 / 20.000 F - 2287 / 3049 €
13	4.000 / 5.000 F - 610 / 762 €	38	50.000 / 60.000 F - 7622 / 9147 €
14	4.000 / 5.000 F - 610 / 762 €	39	15.000 / 20.000 F - 2287 / 3049 €
15	4.000 / 5.000 F - 610 / 762 €	40	8.000 / 10.000 F - 1220 / 1524 €
16	20.000 / 25.000 F - 3049 / 3811 €	41	6.000 / 8.000 F - 915 / 1220 €
17	25.000 / 30.000 F - 3811 / 4573 €	42	40.000 / 50.000 F - 6098 / 7622 €
18	20.000 / 25.000 F - 3049 / 3811 €	43	Estimation sur demande
19	30.000 / 35.000 F - 4573 / 5336 €	44	60.000 / 70.000 F - 9147 / 10671 €
20	8.000 / 10.000 F - 1220 / 1524 €	45	10.000 / 12.000 F - 1524 / 1829 €
21	6.000 / 8.000 F - 915 / 1220 €	46	12.000 / 15.000 F - 1829 / 2287 €
22	15.000 / 20.000 F - 2287 / 3049 €	47	15.000 / 20.000 F - 2287 / 3049 €
23	8.000 / 10.000 F - 1220 / 1524 €	48	12.000 / 15.000 F - 1829 / 2287 €
24	15.000 / 20.000 F - 2287 / 3049 €	49	250.000 / 300.000 F - 38112 / 45735 €
25	6.000 / 8.000 F - 915 / 1220 €	50	30.000 / 35.000 F - 4573 / 5336 €

